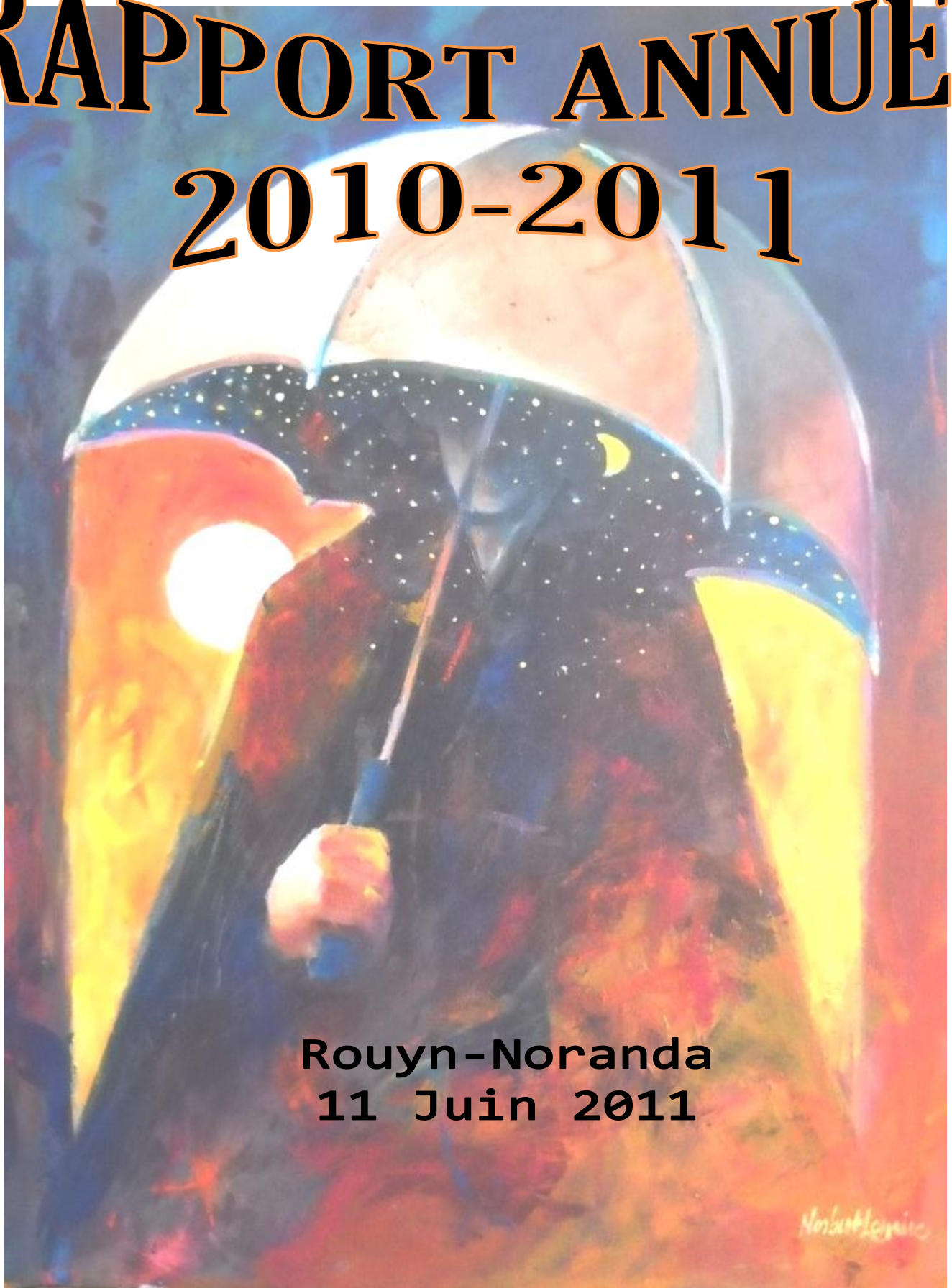


# RAPPORT ANNUEL 2010-2011



Rouyn-Noranda  
11 Juin 2011



## TABLE DES MATIERES

Convocation.....	5
Conseil d'administration .....	19
Rapport du conseil d'administration.....	20
Membres du conseil d'administration du RAID DAT .....	22
Mission du RAID DAT .....	23
Mandat du RAID DAT .....	24
Mot de la directrice.....	25
Mot de la directrice .....	26
L'équipe RAID DAT .....	27
Reflét de la réalité pour le RAID DAT .....	27
Garde en établissement et réseau de la santé en région : .....	32
L'intervention policière : .....	33
Le RAID DAT demande que le ministre de la Sécurité publique du Québec :.....	35
Les services de crise : .....	35
Les urgences : .....	35
Le RAID DAT demande que les CSSS de la région :.....	36
L'information et l'aide du réseau de la santé : .....	39
Le RAID DAT demande que toute personne mise en garde préventive :.....	39
RAID DAT-Médias : .....	41
Les diagnostics :.....	45
Les avocats de la défense :.....	45
Le RAID DAT demande que le ministre de la Justice du Québec :.....	47
Le RAID DAT demande que les services d'Aide juridique de la région :.....	47
Rapport des conseillères .....	49
Défense des droits - rapport «terrain» des conseillères.....	50
La Commission de la santé et de la sécurité du travail Québec .....	50
Sécurité du revenu (aide sociale) .....	51
Garde en établissement- Contention et isolement .....	51
Médication et professionnels .....	52
Régie du logement .....	53
Accompagnement et partenariats .....	53
Société de l'assurance automobile du Québec .....	54
Cycle de l'Accompagnement au RAID DAT .....	55

# Rapport annuel 2010-2011

---

Tableau Raiddat.....	57
Graphiques d'aides et accompagnements .....	58
Engagement dans son milieu et Participation à des rencontres de concertation .....	61
Vie associative .....	62
Coalition Action Logement : .....	62
Table sectorielle de la santé mentale de La Sarre : .....	63
Projet Enjeux et Réadaptation .....	67
Le Maillon.....	68
Les pratiques de concertation sur le territoire de Rouyn-Noranda.....	69
Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda .....	70
Table régionale Travail Abitibi-Témiscamingue .....	71
Table intersectorielle en santé mentale de Rouyn-Noranda .....	73
Activité d'éducation populaire et mobilisation .....	76
Participation sociale, citoyenneté active, resserrement des liens collectifs;.....	77
Réponse à de nouveaux besoins, innovation sociale .....	78
Actions ou interventions contre l'exclusion et contre la pauvreté .....	82
Rapport stagiaire.....	85
Rapport stagiaire .....	86
Mot des participants (Projet interagir) .....	89
Rapport participant (projet interagir) .....	90
Album photo atelier peinture avec Norbert Lemire .....	93
Compte-rendu de l'atelier de peinture du 26 novembre 2010 avec Norbert Lemire, artiste peintre. ...	94
Perspectives d'action et priorités 2011-2012.....	95
Perspectives d'action et priorités 2011-2012 .....	96
Actions systémiques: .....	96
Vie associative: .....	96
Communications: .....	96
Défense des droits: .....	96
Prévision budgétaire 2011-2012.....	97

## CONVOCATION

Rouyn-Noranda, le 27 mai 2011

### CONVOCATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

#### RENCONTRE PUBLIQUE D'INFORMATION

Madame,  
Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous inviter à assister à l'assemblée générale annuelle du RAIDDAT qui se tiendra :

**DATE :** SAMEDI LE 11 JUIN 2011

**ENDROIT :** SALLE DE L'ORGANISME LE PONT DE ROUYN-NORANDA  
70, RUE GAMBLE OUEST À ROUYN-NORANDA

Venez partager avec les autres membres votre point de vue et recueillir de l'information. Il y aura une rencontre publique d'information ainsi qu'une présentation faite par des personnes qui s'impliquent pour la défense des droits.

#### **HORAIRE**

9h 30	Accueil
10h 00	Assemblée générale annuelle
11h 00	Pause et goûter servi sur place (gratuit)
11h 30	Élections
12h 00	Période de questions
12h 30	Fin des activités

S'il vous plaît, contactez-nous si vous avez besoin d'une aide au transport pour les membres du RAIDDAT.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.



Sylvie St-Cyr, présidente

/fr



Défense des droits  
**RAIDDAT**  
en santé mentale

Rouyn-Noranda, le 27 mai 2011

**CONVOCATION**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**RENCONTRE PUBLIQUE D'INFORMATION**

Madame, Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous inviter à assister à l'assemblée générale annuelle du RAIDDAT qui se tiendra :

**DATE : SAMEDI LE 11 JUIN 2011**

**ENDROIT :**

**SALLE DE L'ORGANISME LE PONT DE  
ROUYN-NORANDA 70, RUE GAMBLE OUEST  
À ROUYN-NORANDA**

Venez partager avec les autres membres votre point de vue et recueillir de l'information. Il y aura une rencontre publique d'information ainsi qu'une présentation faite par des personnes qui s'impliquent pour la défense des droits.

**HORAIRE**

9 h 30	Accueil
10 h 00	Assemblée générale annuelle
11 h 00	Pause et goûter servi sur place (gratuit)
11 h 30	Élections
12 h 00	Période de question
12 h 30	Fin des activités

S'il vous plaît, contactez-nous si vous avez besoin d'une aide au transport pour les membres du RAIDDAT.

*Veillez accepter nos meilleures salutations.*  
Sylvie St-Cyr, présidente

3926854

# Rapport annuel 2010-2011

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RAIDDAT

LE 11 JUIN 2011, AU 70, RUE GAMBLE OUEST À ROUYN-NORANDA

## ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Approbation du nombre de membres
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2010
7. Rapport du Conseil d'administration
8. Rapport d'activités
9. Priorités et plan d'action 2011-2012
10. Finances
  - 10.1. Adoption des états financiers 2010-2011
  - 10.2. Nomination d'un vérificateur pour 2011-2012
  - 10.3. Adoption des prévisions budgétaires 2011-2012
  - 10.4. Ratification des actes des administrateurs

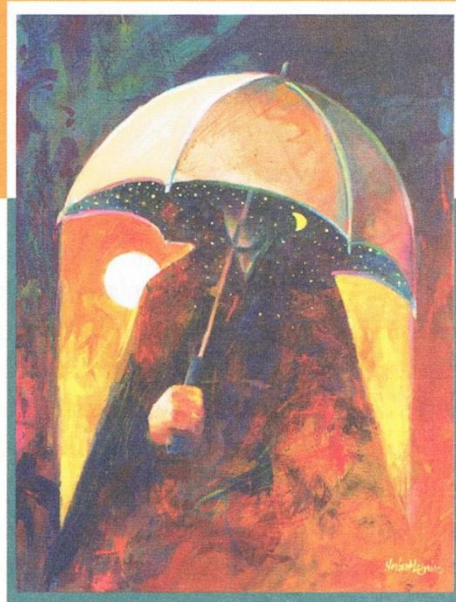
## PAUSE-SANTÉ

11. Élections
  - 11.1. Les conditions pour être membre du CA du RAIDDAT
  - 11.2. Nomination d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élection
  - 11.3. Description des postes vacants au Conseil d'administration
  - 11.4. Propositions de candidatures
12. Hommage et appréciation
13. Levée de l'assemblée

« Le parapluie, symbole de protection, **mission première du RAIDDAT**. Ce parapluie forme une sorte de sphère à l'intérieur, espace social, d'accueil et de CŒUR duquel peut se dégager la joie de vivre liée à la santé mentale. »

- Norbert Lemire, artiste peintre

*Porteur d'espoir*



« En bas, à droite, je vois la maladie mentale – le feu – qui cherche à brûler un individu, alors qu'au-dessus de sa tête il y a ce **parapluie protecteur** qui, paradoxalement, bloque la montée du feu et déverse une **PLUIE d'étoiles**, laquelle éteindra les flammes ou, à tout le moins, les diminuera. Cette bulle protectrice est intégrée à l'individu, lui appartient et lui permettra de voir clair dans sa démarche, d'abord grâce à la lune, puis éventuellement dans la pleine lumière du soleil. Ainsi mon regard impressionniste de ce tableau. »

- Jacques Labrie, psychiatre



## Rapport annuel 2010-2011

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA DIX-HUITIÈME  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DU RAIDDAT, TENUE LE SAMEDI 19 JUIN 2010 À 9 H  
À LA SALLE DE L'ORGANISME LE PONT DE ROUYN-NORANDA SITUÉ AU 70, RUE  
GAMBLE OUEST À ROUYN-NORANDA**

SONT PRÉSENTES ET PRÉSENTS :

*Madame Denise Arsenault  
Madame Catherine Bastien  
Madame Joanne Beaulé  
Monsieur Bruno Bisson  
Madame Doris Bisson  
Madame Diane Blais  
Monsieur Denis Bourassa  
Madame Johanne Bruneau  
Monsieur Danny Carrier  
Monsieur Jean-Francois Delisle  
Monsieur Laurent Duchesne*

*Madame Chantal Guertin  
Madame Louise Hudon  
Monsieur Maurice Lalande  
Madame Kathy Lord  
Monsieur Jean-Luc Pinard  
Madame Louise Richard  
Madame Marguerite Richard  
Madame France Riel  
Madame Sylvie St-Cyr  
Madame Lucie Simard  
Monsieur Joseph Witko*

# Rapport annuel 2010-2011

---

## ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Approbation du nombre de membres
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mai 2009
7. Finances
  - 7.1 Adoption des états financiers 2009-2010
  - 7.2 Nomination d'un vérificateur pour 2010-2011
  - 7.3 Adoption des prévisions budgétaires 2010-2011
8. Rapport du Conseil d'administration
9. Rapport d'activités
10. Priorités et plan d'action 2010-2011
11. Ratification des actes des administrateurs

## **PAUSE-SANTÉ**

12. Élections
  - 12.1 Les conditions pour être membre du CA du RAIDDAT
  - 12.2 Nomination d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur d'élection
  - 12.3 Description des postes vacants au Conseil d'administration
  - 12.4 Propositions de candidatures
13. Autres sujets
14. Évaluation de l'assemblée
15. Levée de l'assemblée

# Rapport annuel 2010-2011

---

## 1. Mot de bienvenue

Monsieur Pinard souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue.

Suite à ce mot de bienvenue, un petit groupe de membres entre dans la salle de réunion. Il y a une discussion au sujet de la tenue de l'assemblée générale; ces personnes mentionnent que la réunion ne peut pas se tenir, car il n'y a pas quorum. Après affirmation contraire de plusieurs membres, tous en viennent à accepter qu'il y a quorum.

## 2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par madame Joanne Beaulé et appuyé par monsieur Denis Bourassa que mesdames Sylvie St-Cyr et Marguerite Richard soient nommées respectivement présidente et secrétaire d'assemblée.

## 3. Vérification du quorum

Avec la présence de 22 personnes, le quorum est atteint, car il est mentionné que ça prend 15 personnes aux minimums.

## 4. Approbation du nombre de membres

Une vérification de la liste des membres a été faite à l'aide de la feuille des présences. Il est constaté qu'il y a dix-huit (18) membres actifs et quatre (4) membres sympathisants.

## 5. Adoption de l'ordre du jour

Il y a intervention verbale de la part d'un membre qui est considéré comme étant de la violence verbale par un autre membre. La personne concernée s'excuse et le déroulement de la réunion redevient convivial.

Madame Sylvie St-Cyr fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par madame Catherine Bastien et appuyé par monsieur Jean-François Delisle que l'ordre du jour soit accepté comme présenté.

## 6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mai 2009

La présidente fait une lecture intégrale du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mai 2009. Sur une proposition de madame Joanne Beaulé, laquelle est appuyée par madame Denise Arsenault, ce procès-verbal est accepté à l'unanimité comme présente.

Monsieur Christian Chouinard de la firme comptable Chouinard & associés arrive. Les membres de l'assemblée décident de façon informelle de modifier l'ordre du jour en passant immédiatement au point 10.

# Rapport annuel 2010-2011

---

## 7. Finances

### 7.1 Adoption des états financiers 2009-2010

Monsieur Chouinard est invité à faire la présentation des états financiers 2009-2010. Il apporte une réponse à une question posée par madame Louise Richard concernant un montant de 1 000, 00 \$ inscrit au point « Fournisseurs et charges à payer ».

Un vote à main levée est demandé au sujet de l'adoption des états financiers.

Sur une proposition de madame Louise Richard, appuyée par madame Johanne Bruneau, ce rapport financier est accepté à l'unanimité.

### 7.2 Nomination d'un vérificateur

Sur une proposition de madame Johanne Bruneau, et appuyée par madame Louise Richard, il est résolu que la firme Chouinard & associés soit nommée en qualité de vérificateur pour l'année 2010-2011.

### 7.3 Adoption des prévisions budgétaires 2010-2011

Avant l'adoption des prévisions budgétaires 2010, madame Johanne Bruneau pose une question concernant la médiation en cours concernant Mme Doris Bisson: elle demande pourquoi il n'y a pas de montant prévu pour régler le dossier en litige. La réponse donnée est que le dossier est toujours en médiation et le surplus budgétaire donne une marge de manœuvre.

Proposées par madame Catherine Bastien et appuyées par monsieur Denis Bourassa, les prévisions budgétaires sont adoptées à l'unanimité, comme présentées.

## 8. Rapport du Conseil d'administration

La présidente du Conseil d'administration fait la lecture de son rapport.

Madame Johanne Bruneau fait une proposition qui se lit comme suit :

Considérant l'importance de maintenir en place le CA actuel jusqu'au règlement du litige afin qu'il assume ses gestes jusqu'au bout;

Je (Johanne Bruneau) propose de ne pas ratifier les actes des administrateurs jusqu'au règlement du litige, cette proposition étant appuyée par monsieur Maurice Lalande.

Madame Louise Hudon apporte une contre-proposition, celle-ci étant appuyée par madame Diane Blais; elle se lit comme suit :

## Rapport annuel 2010-2011

---

Je propose de faire confiance aux membres du CA élus pour régler un problème de litige, lequel n'appartient pas à l'Assemblée générale, car il est trop personnel, trop conflictuel et trop confidentiel; elle suggère aussi de leur donner un mandat de confiance afin que les membres prennent les meilleures décisions possible.

Madame Joanne Beaulé demande à madame Hudon de modifier sa contre-proposition en proposition de sorte qu'elle n'entre pas en conflit avec celle de madame Bruneau, les deux propositions étant complémentaires.

Monsieur Pinard revient avec le même discours, la proposition de madame Hudon ne vient pas à l'encontre de la proposition de madame Bruneau.

Madame Bisson prend la parole pour commenter cette contre-proposition.

Madame Bruneau prend ensuite la parole pour dire que sa proposition ne parle pas de litige.

Madame Diane Blais fait une brève allocution relativement au dossier en question. Madame St-Cyr ajoute qu'il y a deux côtés de la médaille et que l'AGA n'est pas la place pour discuter de ce dossier.

Madame Louise Richard souligne que le CA n'avait pas l'intention de publiciser ce cas, car c'est confidentiel, mais avec ce qui se passe ici à l'AGA aujourd'hui, on est en train de faire connaître au grand jour ce litige. De plus, elle souligne que le CA va prendre connaissance de ce qui est énoncé par madame Bruneau, mais elle dit que l'Assemblée générale n'est pas l'endroit pour débattre le dossier en litige, car il est encore en médiation.

Certains autres commentaires et questions sont formulés par plusieurs personnes, entre autres par monsieur Denis Bourassa, madame Joanne Beaulé, monsieur Jean-Luc Pinard, madame Louise Hudon et monsieur Jean-François Delisle.

À ce moment, madame Beaulé demande à madame Bruneau s'il est possible de réviser sa proposition, ce dont elle accepte.

**UNE PAUSE EST DEMANDÉE, CE QUI EST ACCEPTÉ POUR UNE DIZAINE DE MINUTES.**



## Rapport annuel 2010-2011

---

Au retour de cette pause, madame Beaulé informe l'assemblée que madame Johanne Bruneau a accepté de modifier sa proposition.

CONSIDÉRANT que dans le procès-verbal du 27 janvier 2010, le CA n'a pas respecté la philosophie du RAIDDAT, faisant preuve d'exclusion en exigeant que tous les employés quittent le bureau au moins quinze minutes avant le début de leur réunion;

Je (Johanne Bruneau) propose de ratifier les actes des administrateurs jusqu'au règlement du litige, cette proposition étant appuyée par monsieur Maurice Lalande

relativement à sa proposition, madame Johanne Bruneau demande un vote secret. Les scrutateurs nommés pour ce vote sont monsieur Jean-Luc Pinard et madame France Riel.

Neuf membres actifs votent pour, huit contre et il y a une abstention.

À la demande de madame Beaulé, madame Hudon accepte de changer sa contre-proposition en proposition.

Madame Hudon demande un vote à main levée. Par conséquent, 10 personnes votent pour alors que 7 votent contre.

Les membres échangent au sujet d'une nouvelle proposition ayant le libellé suivant, comme modifié :

Je (Johanne Bruneau) propose une motion de blâme adressée aux conseillères.

De nombreux commentaires sont formulés et les membres échangent entre eux.

Après cette discussion, M<sup>me</sup> Bruneau retire sa motion de blâme.

Madame Doris Bisson se retire avec des membres afin d'éviter le point traitant des élections. Madame Beaulé va rejoindre le groupe à l'extérieur et revient cinq minutes plus tard pour dire aux membres dans la salle que le groupe dissident serait prêt à revenir s'asseoir s'il y avait un CA provisoire. Il y a des questionnements. Il est suggéré la formation d'un conseil d'administration provisoire formé de nouveaux membres présents aujourd'hui pour se joindre aux membres actuels pour discuter du litige. Après délibérations, il est convenu que le conseil provisoire prenne fin en convoquant les membres à une assemblée générale spéciale.

Sur une proposition de madame Joanne Beaulé, laquelle est appuyée par madame Johanne Bruneau, il est résolu que le nouveau Conseil élu ait un mandat provisoire et que lors du règlement du litige, le CA convoque une assemblée générale spéciale.

## Rapport annuel 2010-2011

---

### 9. Rapport d'activités

Le rapport d'activités n'a pas été lu; placé en annexe, monsieur Pinard donne de l'information générale et il invite les gens à le consulter.

Monsieur Pinard fait ensuite un survol du rapport des conseillères pour l'année 2009-2010. Il parle principalement des pages 1, 2, 3 et 4 qui donnent de l'information au niveau du travail « rapport terrain » qu'ont effectué les deux conseillères en défense des droits.

D'une façon générale, madame France Riel, conseillère responsable, présente le rapport d'activités des conseillères en poste au 31 mars 2010, elle-même et madame Lucie Simard. Elle invite les membres à le consulter. Les thèmes abordés sont les suivants :

- Reflet de la réalité pour les conseillères;
- L'équipe RAIDDAT;
- Sensibilisation;
- Programme Le Maillon;
- Session de formation;
- Cycle de l'accompagnement.

Des commentaires généraux sont formulés par les membres. De façon plus détaillée, madame Riel donne des explications au sujet du cycle de l'accompagnement, des tableaux et des graphiques. Elle apporte également des réponses aux questions posées

Monsieur Pinard présente ensuite le rapport d'activités relié à la Vie associative en soulignant qu'il fait partie du travail effectué par madame Doris Bisson. Par la suite, madame Bisson est invitée à entendre les commentaires à ce sujet et à répondre aux questions posées.

# Rapport annuel 2010-2011

---

## Mot du directeur sortant

Monsieur Jean-Luc Pinard présente son document; et donne de l'information pertinente au sujet de l'évolution de l'organisme durant l'année financière 2009-2010. Des commentaires appropriés sont formulés.

Sur une proposition de madame Louise Hudon, appuyée par monsieur Maurice Lalande, le rapport du directeur est appuyé à l'unanimité.

Le directeur présente ensuite un document faisant hommage à monsieur Laurent Duchesne pour son travail effectué au RAIDDAT depuis quelques années.

La présidente du Conseil suggère d'adopter les rapports en bloc. Il est proposé par madame Johanne Bruneau et appuyé par monsieur Denis Bourassa que les rapports présentés soient acceptés comme présentés.

**MONSIEUR DENIS BOURASSA PROPOSE UN AJOURNEMENT À 12 H 20 POUR LE DÎNER ET SUGGÈRE LA REPRISE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 13 H 15. IL Y A EFFECTIVEMENT REPRISE DE LA RÉUNION À 13 H 15.**

## **10. Priorités et plan d'action 2010-2011**

Lecture sommaire a été avortée, car il y a un c.a. provisoire.

## **11. Ratification des actes des administrateurs**

Proposés par madame Joanne Bruneau et appuyés par monsieur Denis Bourassa, les actes des administrateurs sont ratifiés.

## **12. Élections**

### 12.1 Les conditions pour être membre du CA du RAIDDAT

Monsieur Pinard informe l'assemblée que pour être membres du CA du RAIDDAT, les personnes doivent avoir leurs cartes de membres.

### 12.2 Nomination d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élection

Monsieur Jean-Luc Pinard est proposé comme président d'élection.

Madame France Riel est proposée comme secrétaire.

## Rapport annuel 2010-2011

---

### 12.3 Description des postes vacants au Conseil d'administration

Trois postes d'administrateurs sont vacants qui peuvent provenir des secteurs d'Amos, Val-d'Or, Rouyn-Noranda et de La Sarre..

### 12.4 Proposition de candidatures

Madame Joanne Beaulé accepte le poste pour représenter le secteur de Rouyn-Noranda.

Madame Kathy Lord accepte le poste pour représenter le secteur de La Sarre.

Monsieur Denis Bourassa accepte le poste pour représenter le secteur d'Amos.

Pour le poste vacant pour représenter le secteur de Val-d'Or, madame France Riel dit avoir reçu une lettre d'un membre, mais les membres de l'assemblée soutiennent qu'il ne peut être élu du au fait qu'il travaille dans le milieu de la santé mentale.

## 13. Autres sujets

Aucun autre sujet n'a été apporté.

## 14. Évaluation de l'assemblée

Les gens quittent la salle de réunion et il n'y a pas eu d'évaluation de la rencontre.

## 15. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de madame Diane Blais, appuyée par madame Catherine Bastien, la levée de l'assemblée a eu lieu à 15 h 45.

Prise de notes et rédaction :

Marguerite Richard  
Secrétaire d'assemblée

Diane Blais  
Secrétaire du Conseil d'administration 2009-2010

/MLR





CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAIDDAT

2010-2011



« On est dans une région éloignée mais la richesse, c'est les gens. »

**11 Juin 2011**  
**Rouyn-Noranda**

# Rapport annuel 2010-2011

---

## *Rapport du conseil d'administration*

C'est une joie et honneur pour moi de vous transmettre les réalisations et informations des activités du Conseil d'administration pour cette année 2010-2011.

Depuis une couple d'années, j'assume le rôle de présidente, qui fait que je suis très touchée par la confiance que vous les membres, m'avez manifestée. Également très reconnaissante au membre du C.A. de m'avoir supportée, aider et accompagnée au cœur de cette année.

Il me fait plaisir de vous présenter les membres de l'équipe du C.A. qui se sont investies avec cœur et âme. On retrouve au poste de l'exécutif : vice-président, M. Denis Bourassa, Secrétaire, Mesdames Joanne Beaulé et Louise Hudon, Trésorières, Mme Louise Richard et aux postes d'administratrices, Mesdames Denise Arsenault, Diane Blais et Kathy Lord.

Pour des raisons de santé, le poste de secrétaire fut vacant le 13 septembre 2010. Nous avons reçu la candidature de Mme Hudon le 26 octobre 2010. Il fut proposé par Mme L. Richard et appuyé par M. D. Bourassa et adopté à l'unanimité l'acceptation de celle-ci. Mme L. Hudon occupe ce poste de secrétaire depuis le 29 novembre 2010.

Au cours de cette dernière année, nous sommes réunis neuf (9) fois. Mille mercis pour toutes ces belles réunions, pour votre participation, les prises de décisions, ainsi que pour chaque minute et heure donnée en dehors de ces rencontres, grâce à votre leadership nous comptons 188 membres en règle au 31 mars 2011. Chapeau et gratitude à toutes ces personnes généreuses et dévouées avec qui il est agréable de travailler. Nous avons eu et avons la chance de collaborer avec d'autres bonnes gens. Soit l'équipe de travail, nous tenons à manifester toute notre gratitude et reconnaissance pour leur bon travail. À la direction, Mme France Riel, Mme Lucie Simard, conseillère, Mme Marguerite Leduc Richard secrétaire. Aussi nous avons 2 participants programme Interagir Messieurs Jean François Delisle-Roy et Dominic Girard. Et avons eu la possibilité d'accueillir trois (3) stagiaires Mesdames et Messieurs France Bouthillette, Blaise Rodrigue et Marie-Michèle Aubertin.

Lors de notre rencontre tenue le 29 novembre 2010, nous avons pris la décision d'offrir le poste de direction temps plein à Mme Riel proposé et adopté à l'unanimité. C'est pour une des raisons que le poste ne fut pas affiché à l'extérieur de nos bureaux, compte tenu que nous avons cru aux compétences et à la droiture de Mme Riel. Bravo et Merci à toi pour l'apport et de ton bon travail accompli, cela vient confirmer que nous avons eu raison de t'offrir ce poste.

## Rapport annuel 2010-2011

---

Pour l'année 2010-2011, l'organisme à octroyer trois (3) contrats de travail pour combler nos besoins aux postes de conseillères et secrétaire. Depuis plus de quinze ans (15) ans Mme Lucie Simard revient en poste de septembre à mars. Le conseil et moi ainsi que les clients tiennent à te féliciter et remercier pour ton bon travail effectué au RAIDDAT. Merci à Margot Leduc Richard pour son travail exécuter durant un conflit ce n'était pas évident quand même. Merci à toi Marie Michèle d'avoir pensé à nous pour ton stage et d'accepter un contrat de décembre à avril. Merci à Mesdames et Monsieur d'avoir mis efforts et tant heures de travail lors de votre passage chez nous comme stagiaire. Maintenant que de fierté d'avoir M. Jean-François Delisle-Roy et M. Dominic Girard pour leurs participations aux programmes Interagir. Bravo et félicitation pour votre temps et initiatives à concrétiser le beau projet de recueil. Mille gratitude pour votre engagement et production à toutes ses personnes mentionnée ci-haut et je souhaite la continuité de votre positivisme et de toujours obtenir une satisfaction dans vos différentes tâches demander auprès de notre organisme.

Cette année nous avons contribué de différentes façons à la poursuite de la mission du RAIDDAT. Notre premier objectif était de redresser financièrement notre organisme, notre plan d'action a été respecté. Nous avons consolidé nos tâches actuelles, nous avons déterminé si d'autres services complémentaires pouvaient s'ajouter à établir d'autres priorités. Nous voulions toujours réaliser notre travail pour le grand bien de notre clientèle. Je ne peux passer sous silence le vécu difficile des employés et de certains membres durant ces dernières années. Par ailleurs nous avons dû avoir recours à un support de services psychologiques et psychosociaux soit la firme de consultant BCH pour venir en aide à l'équipe en place.

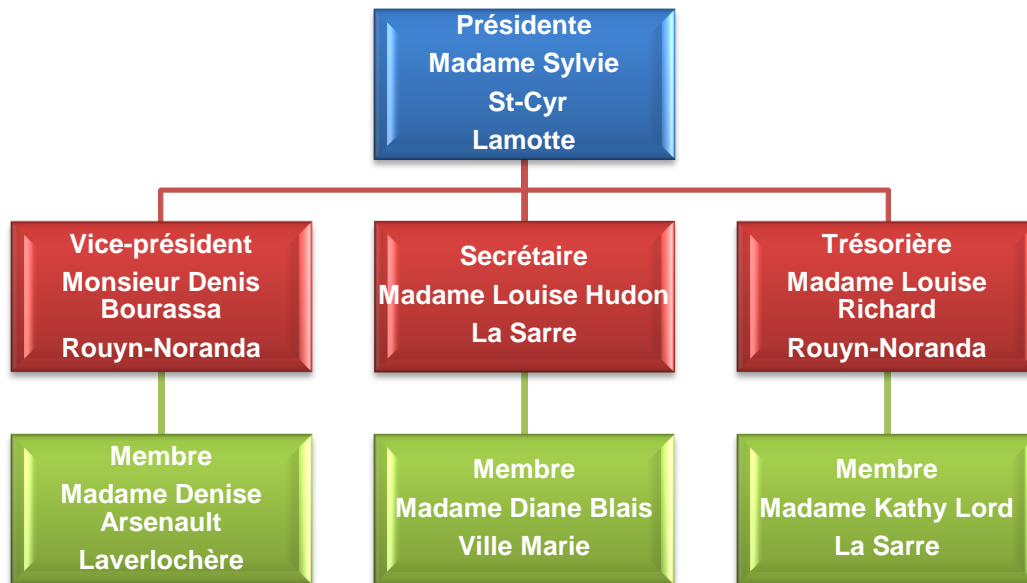
En conclusion, je tiens à vous remercier, tous et chacun de vous personnellement, pour avoir pris le temps de venir aujourd'hui et je vous souhaite une agréable fin d'assemblée.



Sylvie ST-Cyr  
Présidente  
RAIDDAT

# Rapport annuel 2010-2011

## *Membres du conseil d'administration du RAIDDAT*



### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RAIDDAT

*Le Mardi 4 Mai 2010 à 16h30*

Le Mardi 01uin 2010 à 16h30

Le Jeudi 10 Juin 2010 à 16h30

Le Samedi 19 JUIN 2010 à 16h00

Le Lundi 13 Septembre 2010 à 16h30

Le Mardi 26 Octobre 2010 à 16h30

LE Lundi 29 Novembre 2010 à 13h00

LE Mardi 1 Février 2011 à 15h00

LE Mercredi 23 Mars 2011 à 13h00

# Rapport annuel 2010-2011

## *Mission du RAIDDAT*

Le RAIDDAT est un organisme communautaire autonome qui a une mission principale de défense collective des droits, assortie à un mandat d'aide et d'accompagnement confiée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Tout au long de son histoire, l'organisme, via ses représentants, a participé à l'avancement des droits et de leur application, par sa participation à des études, formations, forums et activités de concertation destinées principalement aux intervenants dans le champ de la santé mentale. Par notre apport à des projets d'envergure nationale, nous participons à des actions politiques visant à faire changer des mentalités et à accélérer la mise en application des initiatives progressistes en matière de respect des droits. Pensons seulement à l'approche de la gestion autonome de la médication en santé mentale et aux principes de l'appropriation du pouvoir mis de l'avant à l'échelle nationale.

L'organisme organise ou collabore aussi à des activités de sensibilisation, de formation et de mobilisation visant à ce que les thèmes principaux qui nous tiennent à cœur fassent partie des conversations et des préoccupations des gens, que les droits et le vécu des personnes soient présents à l'esprit quand on est témoins de marginalisation et de souffrances liées à des problèmes de santé mentale. De plus, un aspect important de la mission du RAIDDAT est de favoriser la participation des personnes à tous les niveaux des structures de consultation, de décision et d'évaluation des services dont elles sont les utilisatrices.

Le RAIDDAT est soutenu principalement par le SACAIS, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, qui relève du Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale. L'exercice de notre mission de base est reconnu et valorisé dans le cadre d'une entente qui respecte le cadre de référence québécois en matière d'action communautaire





## *Mandat du RAIDDAT*

Le RAIDDAT est aussi supporté financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans l'exercice d'un mandat de promotion et de défense des droits mieux décrit dans un document mis à jour en 2006.<sup>1</sup> Certaines personnes sont aux prises de façon temporaire ou persistante avec des problèmes psychologiques qui affectent leur capacité à faire valoir leurs droits et qui les rendent également plus susceptibles d'être lésées. L'épuisement, le manque d'information et la difficulté d'accès aux recours font que l'exercice de leurs droits peut leur paraître extrêmement ardu, voire impossible.

Le mandat d'aide et d'accompagnement confié au RAIDDAT par le ministère de la Santé et des Services sociaux est un mécanisme qui assure l'accès aux recours existants. Il comporte cinq volets.

1. *L'aide* consiste à informer, préparer et entraîner la personne pour qu'elle puisse accomplir elle-même les démarches requises par la situation.
2. *L'accompagnement* consiste à être présent avec la personne et l'assister dans toute démarche visant l'expression d'une requête ou l'utilisation d'un recours.
3. *L'intervention pro-active* consiste à intervenir, de manière exceptionnelle, à la place de la personne lorsque celle-ci ne dispose pas des moyens nécessaires pour solliciter une aide.
4. *L'action collective*, c'est l'intervention faite au bénéfice d'un groupe de personnes ou d'individus isolés dont les problèmes sont de même nature.
5. *L'action systémique* questionne le milieu d'intervention dans ses façons de faire en mettant en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement ou d'une politique ou encore l'organisation des services d'une région.

---

<sup>1</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, « Cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale » Québec 2006 (document disponible au RAIDDAT )

MOT DE LA DIRECTRICE

RAIDDAT

2010-2011



« Le chemin de l'abstinence n'a pas été facile.  
Je m'écoute et je fais les bons choix. »

**11 Juin 2011**  
**Rouyn-Noranda**

## Rapport annuel 2010-2011

---

### *Mot de la directrice*

Nous voilà de nouveau réunis afin de célébrer la fin d'une autre année financière. Le RAIDDAT va compléter sa dix-neuvième année d'existence. Grâce au dévouement et support de notre conseil d'administration et d'une équipe hors pair. Le RAIDDAT poursuit toujours l'objectif fondamental d'aller à la rencontre des personnes fragilisées afin de mener des actions qui ont un effet sur leur bien-être, leur qualité de vie et le respect de leurs droits..

Maintenant il est temps de fermer les livres et ouvrir son cœur. Comme directrice je crois à l'importance de proposer des soins comme solution de remplacement à l'emprisonnement et à la judiciarisation des personnes souffrant de Santé mentale voir même privé de sa liberté.

Le RAIDDAT se doit d'agir comme facilitateur et médiateur entre les personnes et les services publics pour obtenir un règlement efficace des différends et des préjudices, ainsi que pour éviter la judiciarisation, et ce, afin d'assurer le respect des droits des personnes, et de prévenir les préjudices grâce à un personnel disponible, compétent et mobilisé et à une organisation efficiente.

### Selon moi pour l'année 2011-2012 il faut retenir six principes lors de nos actions pour notre clientèle

Humaniser,  
 Accès;  
 Continuité;  
 Qualité;  
 Rétablissement ;  
 Réappropriation du pouvoir.

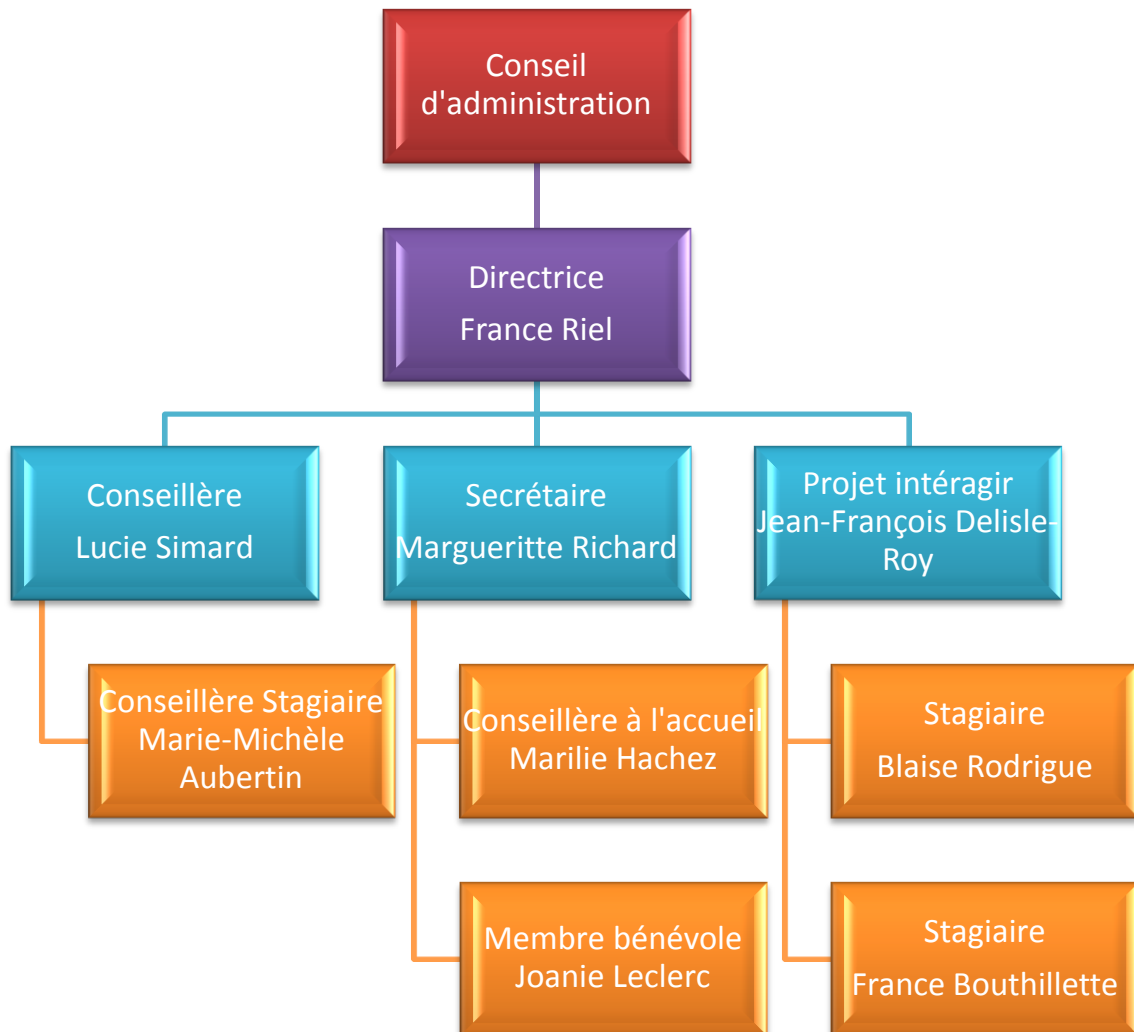
**Sur ce voici le rapport sur les activités du RAIDDAT pour la période couvrant l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2011. Vous y trouverez donc une synthèse des actions réalisées, complétée par quelques annexes explicatives.**

X 

---

France Riel  
 Directrice

## *L'équipe RAIDDAT*



## Rapport annuel 2010-2011

### *Reflète de la réalité pour le RAIDDAT*

Notre équipe constate que le droit aux services publics de qualité devient plus complexe dans le contexte de rationalisation et de resserrement des dépenses publiques, d'accroissement du nombre de citoyens vulnérables, entre autres en raison du vieillissement de la population, de la prévalence des problèmes de santé mentale et de la situation économique régional. . Offrir des services de qualité et protéger les droits des citoyens constituent des enjeux fondamentaux pour l'équipe.

Pour le RAIDDAT, assurer une gestion rigoureuse et optimale des ressources sont des enjeux permanents pour une organisation performante et efficiente. La qualité de son équipe repose sur la capacité de son conseil d'administration d'assurer une gestion rigoureuse et optimale des ressources dont le RAIDDAT dispose.

Pour ces raisons, cette année le RAIDDAT a offert aux membres du conseil d'administration une formation sur les rôles et responsabilités du conseil d'administration. Cette formation fut réalisée en collaboration avec le regroupement provincial AGGID-SMQ et oui une journée complète animée par Madame Doris Provencher, Directrice générale du regroupement fut réalisé le 23 mars 2011.



L'équipe du RAIDDAT considère que la promotion de la santé mentale est une notion qui peut contribuer grandement au bien-être des personnes et des collectivités. C'est le pourquoi que les employés s'engagent activement dans la réalisation de leur travail.

Formation : 9 novembre 2011 choisir des soins : qui et comment?

25 novembre 2010 Programme québécois Pairs –Aidants réseau :

2 février 2011 Journée éducative régionale en prévention du suicide 2011

L'un des moyens fondamentaux est de promouvoir la santé mentale en renforçant la capacité des gens à surmonter l'adversité et à franchir les obstacles qui font inévitablement partie du quotidien. Cependant, de façon générale, toutes les mesures prises dans le but de favoriser, de protéger et d'améliorer la santé mentale peuvent être considérées comme autant de moyens d'en faire la promotion.

Défense des droits  
**RAIDDAT**  
en santé mentale

*Le groupe régional de défense des droits en santé mentale  
de l'Abitibi-Témiscamingue*

**Sans frais : 1-888-762-3266**

[www.lino.com/~raiddat](http://www.lino.com/~raiddat)

## Rapport annuel 2010-2011

---

Pour l'équipe, elle prend forme d'interventions à l'échelle des collectivités, telles que : l'élaboration de politiques sociales d'équité ou d'interventions à l'échelle individuelle visant les aptitudes, attitudes et comportements qui favorisent une bonne santé mentale.

La promotion de la santé mentale concerne toute la population dans son quotidien et pas seulement ceux souffrant de maladie mentale ou celles que l'on considère à risque. Les valeurs de justice, d'équité, de respect, d'impartialité, de transparence guident les actions de l'équipe.

Afin d'agir comme facilitateur et médiateur entre les personnes fragilisés ou vulnérables, le RAIDDAT prône l'appropriation du pouvoir « le self advocacy ». Plusieurs rencontres sous formes de café échange furent réalisés avec nos membres. La population générale aussi était invitée et grâce à ces rencontres, des personnes de partout en région ont eu les possibilités de se faire entendre et d'échanger. Par ailleurs, le phénomène d'isolement fut brisé, ils n'étaient plus seuls, ensemble ils trouvaient des solutions à leur problème vécu.

Le RAIDDAT a aussi constaté que la sectorialisation des services est toujours problématique en région. Un effort accru dans le futur proche sera fait à ce sujet. On constate, que pour les services en santé mentale, l'offre de service varie grandement et non seulement d'une région à l'autre, mais d'un centre de santé et de services sociaux à un autre.

Prenez comme exemple Ville Marie et La Sarre, comment se fait-il qu'à La Sarre le citoyen a accès à un psychiatre dans un délai respectable alors qu'à Ville Marie le citoyen doit se déplacer, car chez eux, il n'en a pas. Il n'est pas équitable voir même inacceptable qu'un citoyen n'ait pas accès aux mêmes services selon l'endroit où il se trouve. Ce sont ces iniquités dans l'accès aux services qui font surtout l'objet de plaintes au RAIDDAT.



A person is shown from the chest up, holding a large umbrella. The background is a vibrant sunset or sunrise with a bright sun on the left and a crescent moon on the right. The umbrella is dark with a pattern of white stars. The overall mood is contemplative and hopeful.

*Défense des droits*  
**RAIDDAT**  
*en santé mentale*

**J'ai des droits...**

**«J'ai besoin d'aide pour les faire respecter»**

**«Je veux des résultats concrets pour avancer»**

*Le RAIDDAT est l'organisme communautaire mandaté pour vous informer sur vos droits et recours et peut vous accompagner dans vos démarches.*

8, rue Gamble Ouest, bureau 102, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2  
Tél.: 819 762-3266 Sans frais : 1 888 762-3266 [www.lino.com/~raiddat](http://www.lino.com/~raiddat)

*Noniutten*

*Garde en établissement et réseau de la santé en région :*

*La liberté de la personne est une des valeurs fondamentales, et même suprêmes, de notre ordre social et juridique. Si le législateur permet parfois qu'il soit fait exception à ce principe de liberté, ce n'est jamais que pour des raisons sérieuses et graves, raisons qui doivent être connues et qui doivent par conséquent être exprimées d'une façon explicite afin qu'elles puissent être contrôlées.*

**Juge Marie-France Bich**

Cour d'appel du Québec

Le RAIDDAT de par ces accompagnements constate régionalement les faits suivants qui ne peuvent que nuire pour l'application de la loi p-3800.1 (Santé et Justice).

Voici quelque exemple qui suit :

## L'intervention policière :

On demande beaucoup aux policiers; or, la majorité d'entre eux n'ont présentement ni la disponibilité, ni les connaissances, ni les habilités pour jouer adéquatement le rôle que la loi p-38.001 leur confie.

Lorsqu'une intervention est bien menée, et ça arrive, cela n'a rien à voir avec le service, mais bien davantage aux qualités personnelles de certains policiers. Certains d'entre eux nous confient que lorsqu'il constate une dangerosité et vont à l'hôpital avec le citoyen, leur constat ne semble pas être pris au sérieux par le réseau.

## Homme abattu par la police à Cloutier



Publié le 22 Octobre 2010  
 Patrick Rodrigue  
 AbitibiExpress

Il se serait rué sur les policiers en brandissant une hache

**Un individu âgé de 34 ans a succombé à ses blessures dans la soirée du 21 octobre après que les policiers eurent ouvert le feu sur lui.**

Sujets : SPVM , Service de police , Ville de Montréal , Cloutier , Chemin Chevalier , Hôpital de Rouyn-Noranda

L'événement s'est produit sur le terrain d'une résidence privée située sur le chemin Chevalier à Cloutier.

«Un individu s'est présenté sur les lieux, où demeuraient sa mère et le conjoint de celle-ci. Il a commencé par s'en prendre à leur animal de compagnie pour ensuite les menacer», a expliqué Yannick Paradis, responsable des communications au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Craignant pour leur vie, les deux résidents sont parvenus à s'enfuir à l'extérieur, d'où ils ont contacté le 911.

«À l'arrivée des agents de la Sûreté du Québec, le suspect s'est précipité sur eux en brandissant ce qui était possiblement une hache. Les policiers ont ouvert le feu et l'ont touché. L'homme a alors été conduit à l'hôpital de Rouyn-Noranda, où son décès a été constaté», a précisé M. Paradis.

### Enquête indépendante

Le chemin Chevalier a été fermé à la circulation pendant toute la nuit. Dans la matinée du 22 octobre, l'accès au secteur était toujours interdit.

La police n'a pas voulu révéler le nom de la victime. Des citoyens de Cloutier interrogés par le journal ont cependant indiqué que l'homme ne résidait pas dans le quartier et qu'il venait chez sa mère uniquement pendant l'été.

Comme le prescrit la loi lorsque des policiers ouvrent le feu sur un suspect ou qu'il y a mort d'un individu lors d'une intervention policière, une enquête indépendante a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce drame. Celle-ci a été confiée au SPVM.

### Référence :

<http://www.abitibiexpress.ca/Actualites/Faits-divers/2010-10-22/article-1871897/Homme-abattu-par-la-police-a-Cloutier/1>

# Rapport annuel 2010-2011

---

Le RAIDDAT demande que le ministre de la Sécurité publique du Québec :

S'intéresse davantage à la situation critique des interventions policières auprès des citoyens en crise ou en crise suicidaire et qu'il encadre ces interventions policières afin de mettre fin aux risques élevés et grandissants de dérapage qui, pour la seule année 2010, ont déjà coûté la vie à une dizaine de personnes,

Des communications ont été faites avec les différents responsables régionalement, et des rencontres sont prévues dans un avenir proche afin de trouver ensemble des solutions adéquates. Une ouverture de la part des responsables régionaux est perçue.

Les services de crise :

Généralement ils sont au stade embryonnaire, certain Csss ont maintenant un guichet d'accès en santé mentale, mais ils ne sont pas connue de la population, pour la crise, certain Csss ont un service d'autre pas. Les services de crise ne sont pas assez considérés par les services de police et l'État et ils ne détiennent pas les ressources leur permettant d'intervenir partout, adéquatement et en temps utile pour répondre aux besoins urgents et particuliers de la personne en crise.

Les urgences :

Des hôpitaux généraux ont été pensés en fonction des besoins de la santé physique et sont généralement très mal adaptées aux besoins des personnes en crise. La priorité que représente la situation d'une personne amenée en urgence est généralement mal jugée, mal abordée, mal gérée et mise en concurrence avec celle de la santé physique (donc avec des signes visibles d'arrêt respiratoire, d'hémorragie, de fracture, etc.)

Cette façon de voir les choses doit changer rapidement puisqu'elle est discriminatoire et contre-indiquée. Règne généralement aux urgences cette culture de dispensaire de brousse et de *sport extrême* qui cadre très mal avec la clientèle de la santé mentale.

On y fait donc attendre durant des heures des personnes dont l'état mental est pourtant préjugé comme représentant un danger grave et immédiat. De plus, la prise en charge y est définie comme ayant lieu lors de la première rencontre avec un médecin plutôt que lors de l'inscription au triage.

Tout cela exacerbe inévitablement l'état déjà précaire de la personne en crise qui perçoit alors l'aide comme une provocation hostile, ce qui aggrave souvent son état et toute la galerie, qui en déduit



## Rapport annuel 2010-2011

---

alors qu'elle est bel et bien une bête dangereuse. (Certain Csss offre le petit salon voilà une mesure positive pour la personne)

Le danger accru qui en résulte alors n'est plus le seul fait d'un trouble mental et de ce qui aurait motivé son transport à l'hôpital, mais bien d'une mauvaise organisation des services dont les contrecoups sont bientôt refilés à la personne sous forme, d'intervention physique, de contention, d'isolement.

Nous avons même constaté que si la personne était accompagnée par un intervenant communautaire ou du réseau, cette personne compétente qui accompagnait la personne vulnérable ne semblait avoir aucune collaboration ou reconnaissance de la part de l'infirmière du triage, et ce même si ce professionnel était à l'embauche du réseau. Pourtant elle accompagnait afin de permettre à la personne vulnérable d'éviter une désorganisation à l'urgence.

### Le RAIDDAT demande que les CSSS de la région :

Revoient complètement l'accueil, les pratiques, le service, l'information et l'accompagnement des personnes en crise amenées à leur urgence (organisation spatiale, formation du personnel, information et accompagnement des usagers) et ce afin d'assurer à ces usagers la qualité de service à laquelle ils ont droit dans un contexte où leur droit le plus fondamental est remis en cause.



En réponse à notre demande nous avons été invités à la démarche du projet clinique – volet santé mentale du Csss de Rouyn-Noranda, et nous avons été invités à une présentation du plan d'action 2009-2016 - volet santé mentale. Ce plan est en lien avec nos demandes ont peut y percevoir une volonté d'humaniser les services.

Résultat systémique d'une démarche entreprise cette année, le RAIDDAT félicite ce Csss d'avoir agi aussi rapidement pour le respect des droits pour les personnes.

# Défense des droits **RAIDDAT** en santé mentale

Ressource d'aide et information en défense  
 des droits de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

8, Gamble Ouest, local 102

Rouyn-Noranda (Québec)

J9X 2R2

Tél.: 819 762-3266

Sans frais : 1-888-762-3266

Fax : 819 762-8322

www.lino.com/~raiddat

**Clientèle cible :**

Toute personne adulte  
 ayant besoin d'appui  
 ou d'informations pour  
 exercer ses droits suite à des  
 problèmes de santé mentale.

*Le groupe régional de défense des droits en santé  
 mentale de l'Abitibi-Témiscamingue*

## *Une référence de votre part peut faire toute la différence!*

Certaines personnes sont aux prises, de façon temporaire ou prolongée, avec des problèmes qui affectent leur capacité à faire valoir leurs droits et qui les rendent également susceptibles d'être plus lésées, accroissant ainsi leur vulnérabilité. Le manque d'information et la difficulté d'accès aux recours font que l'exercice de leurs droits peut s'avérer extrêmement ardu, voire impossible. C'est aussi le cas lorsque, suite à une dépression ou tout autre trouble ou traumatisme, elles ne se sentent pas la force de revendiquer ce qui leur est dû.

En référant une personne au RAIDDAT, vous contribuez à lui procurer, selon ses besoins et sa situation :

- ✓ de l'**aide** dans les démarches qu'elle entreprend pour faire valoir ses droits et avoir accès aux recours prévus ;
- ✓ un **accompagnement** lorsque la personne doit faire face à des tiers dans l'exercice de ses droits ;
- ✓ une **intervention pro-active**, dans le respect de la volonté de la personne qui peut en faire l'objet, si elle éprouve de telles difficultés qu'elle n'est pas en mesure de solliciter une aide ;
- ✓ une **action collective** au bénéfice d'un groupe de personnes isolées dont les problèmes s'avèrent de même nature ;
- ✓ l'**action systémique** en vue de protéger la personne contre un règlement, une pratique ou une politique ayant cours dans un établissement public ou une corporation privée qui va à l'encontre des droits des personnes.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> MSSS, Cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale, Québec, 2006



Centre de santé et de services sociaux  
de Rouyn-Noranda



## **RÈGLEMENT SUR LA MISE EN APPLICATION**

### **DES MESURES DE CONTRÔLE**

#### **(CONTENTION ET ISOLEMENT)**

Recommandé par le comité de direction le 15 juin 2010

Adopté par le conseil d'administration le 27 octobre 2010

1<sup>re</sup> version adoptée le 14 septembre 2005

## L'information et l'aide du réseau de la santé :

Être informé et aidé sont des droits qui relèvent de la responsabilité légale du réseau de la santé. Plus inquiétant encore, nos établissements et notre agence régionale continuent de trouver normal que l'information et l'aide essentielles à apporter aux personnes dès la garde préventive dépendent de la disponibilité et de l'intention des infirmiers, des travailleurs sociaux et des urgences. (Cependant certains Csss font automatiquement la référence au groupe régional de défense des droits RAIDDAT)

Ces usagers déjà mal en point n'ont pourtant que quelques heures pour préparer leur défense. Lorsqu'ils en sont informés, soit on les dissuade, soit ils abandonnent devant une tâche impossible et, ainsi dépassée par les événements; ils oscillent alors entre résignation, rage et désespoir.

## Le RAIDDAT demande que toute personne mise en garde préventive :

Qui est déterminée à défendre ses droits appelle RAIDDAT afin d'être informé de ses droits et que le RAIDDAT s'assure d'obtenir rapidement les services d'un avocat pour défendre cette personne si tel est son désir.

À ce sujet nous avons une collaboration de plus d'un CSSS cependant l'automatisme s'installe pour certain et nous concentrerons nos efforts régionalement pour les autres.



## ***Rencontres individuelles d'information***

### ***Message à toutes les personnes hospitalisées à l'unité de psychiatrie***

Veillez prendre note que Mme Lucie Simard, conseillère en défense des droits ou Mme France Riel, directrice du RAIDDAT, va être présente et disponible sur l'étage pour donner de l'information et répondre à vos questions sur la protection et la défense de vos droits.

Si vous avez des questions à poser sur vos droits, vous pouvez surveiller son arrivée ou aviser un membre du personnel de l'unité de votre désir de nous rencontrer.

Vous pouvez aussi nous joindre en tout temps au 819 762-3266 ou 1 888 762-3266 (gratuit au téléphone public). Le tout reste confidentiel.

**RAIDDAT**, le groupe régional  
de défense des droits en santé mentale

## RAIDDAT-Médias :

Le 18 février 2011 : Parution d'un communiqué de presse suite au dépôt du rapport du protecteur du citoyen concernant l'application de la Loi sur la protection des personnes, dont l'état mental, présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui. Ce communiqué de presse demandait au ministre de la Santé et des Services sociaux d'intervenir pour le respect des droits des personnes.



Lundi le 21 mars 2011  
Pour diffusion immédiate

## **Le RAIDDAT partage les préoccupations de la Protectrice du citoyen**

Le RAIDDAT, Ressource d'Aide et d'Information en Défense de Droits en santé mentale

Suite au rapport rendu public le 18 février 2011 de la part de la protectrice du citoyen, nous accueillons les recommandations du Protecteur du citoyen et nous sommes d'avis que les difficultés constatées concernant l'évaluation et l'application de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* (P-38.001) de même que dans les cas de contentions et d'isolements se doit d'être appliquée de façon stricte et suivie avec rigueur.

En effet, depuis l'entrée en vigueur de cette loi, en 1998, les groupes de défense des droits en santé mentale ont émis, de façon constante et répétée, des réserves concernant le respect des droits fondamentaux des usagers.

Plus de 10 ans plus tard, nous sommes forcées de constater que nos craintes étaient non seulement fondées, mais que ces pratiques font désormais partie intégrante de la culture institutionnelle de certains établissements.

Ainsi, sans prétendre que ces mesures ne soient pas pertinentes dans des cas d'exceptions, nous jugeons que la légèreté, voire l'ignorance, avec laquelle ceux-ci sont invoqués actuellement les détournent de leurs véritables finalités qui devraient être de protéger la personne et le public d'un risque réel et immédiat.

Pour ce faire, les intervenants autorisés à invoquer ces mesures d'enfermement auraient grand avantage à mieux baliser les notions de dangerosité et d'immédiateté afin d'empêcher que d'autres personnes soient privé de leur liberté de façon arbitraire.

En terminant, nous désirons donner un coup de chapeau à la Protectrice du citoyen, madame Raymonde Saint-Germain. Son dévouement au respect des droits des personnes utilisatrices de services fait d'elle une alliée de premier ordre dans notre mission de défendre les droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale.

Source : France Riel, RAIDDAT, (819) 762-3266.

- 30 -

France Riel  
Directrice  
Tél : (819) 762-3266  
Courriel : [www.raiddat@cablevision.qc.ca](mailto:www.raiddat@cablevision.qc.ca)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (P-38.001)

### **LA PROTECTRICE DU CITOYEN SOUHAITE UNE APPLICATION PLUS RIGOREUSE DE CETTE LOI D'EXCEPTION**

Québec, le 18 février 2011 – Le Protecteur du citoyen a rendu public aujourd'hui son rapport sur l'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (P-38.001). Cette loi d'exception encadre la mise sous garde d'une personne dans un établissement de santé et de services sociaux contre son gré lorsqu'elle présente un danger lié à son état mental. Puisqu'il s'agit d'une limitation au droit fondamental à la liberté, elle doit être appliquée de façon stricte et suivie avec rigueur. À la lumière des lacunes qu'il a observées au cours de ses enquêtes, le Protecteur du citoyen attire l'attention du ministre de la Santé et des Services sociaux sur les écarts entre les dispositions de la Loi et la manière dont elles sont mises en œuvre. Il fait également des recommandations au Ministre pour remédier aux difficultés constatées.

#### **Les constats du Protecteur du citoyen**

D'importantes disparités dans l'application de la Loi, selon les établissements, les régions et les intervenants de différents milieux ont été constatées au fil des enquêtes du Protecteur du citoyen. Ce manque de cohérence et de conformité se manifeste, par exemple, dans l'interprétation de la notion de dangerosité qui peut différer selon les intervenants (ambulanciers, policiers, médecins, intervenants sociaux et judiciaires). Le Protecteur du citoyen a aussi observé que les notes inscrites au dossier médical de l'utilisateur sont souvent incomplètes et qu'elles ne permettent pas de s'assurer que ses droits ont été respectés ou même que la mise sous garde était justifiée.

#### **Les recommandations du Protecteur du citoyen**

Afin de remédier aux lacunes et d'assurer un respect plus rigoureux de la Loi dans l'intérêt des personnes visées, le Protecteur du citoyen recommande :



## Rapport annuel 2010-2011

---

1. Que des modifications soient apportées à la Loi sur les services de santé et les services sociaux afin de soumettre le Ministère à l'exigence d'élaborer des orientations guidant le processus de mise sous garde et d'imposer aux établissements :
  - l'adoption d'un règlement interne sur la mise en œuvre de la Loi;
  - la reddition de compte concernant l'application de ce règlement;
  - la documentation adéquate du dossier de l'utilisateur afin de pouvoir juger de la nécessité de la mise sous garde et s'assurer que les droits ont été respectés.
  
2. Que ces orientations ministérielles prévoient :
  - la mise en place d'une formation nationale commune à tous les intervenants par le ministère de la Santé et des Services sociaux avec la collaboration des ministères de la Justice et de la Sécurité publique;
  - des lignes directrices quant à la notion de dangerosité;
  - de rendre imputables les conseils d'administration et les agences régionales;
  - de rappeler les obligations quant au consentement à l'évaluation psychiatrique;
  - de consigner et d'analyser les données liées à la mise en œuvre de la Loi.
  
3. Que la Loi P-38.001 soit modifiée pour que le ministre de la Santé et des Services sociaux soit tenu de publier un rapport quinquennal sur sa mise en œuvre.

Ce rapport du Protecteur du citoyen se veut une contribution à la réflexion entreprise par le ministre de la Santé et des Services sociaux en matière de respect des droits des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui. Selon la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, « puisque cette loi exceptionnelle vient limiter un droit fondamental, il est impératif qu'elle soit appliquée de façon exemplaire et cohérente, quels que soient l'intervenant, l'établissement ou la région concernés ».

On peut consulter le rapport à la section « Dossiers et documentation » du site Internet du Protecteur du citoyen : <http://www.protecteurducitoyen.qc.ca/grands-dossiers-et-documentation/rapports-speciaux/index.html>

-30-

**Source :** Le Protecteur du citoyen

**Renseignements :**

Joanne Trudel, directrice des communications

418 644-0510

[joanne.trudel@protecteurducitoyen.qc.ca](mailto:joanne.trudel@protecteurducitoyen.qc.ca)

[www.protecteurducitoyen.qc.ca](http://www.protecteurducitoyen.qc.ca)



## Les diagnostics :

En ce qui concerne la démonstration du danger, on doit se méfier de la tentation d'invoquer le seul diagnostic ! Un diagnostic, quel qu'il soit, ne peut et ne doit pas signifier *DANGER*.

La Charte des droits l'affirme, la Cour d'appel le rappelle, les usagers le crient et la simple bienséance l'exige. Pourtant, des mots comme *schizophrénie* et *psychose* écrits dans un rapport psychiatrique sont encore invoqués comme seul motif de dangerosité.

Ce qu'un requérant doit fournir pour convaincre un tribunal, ce sont des faits inscrits dans le temps et des liens de causalité entre ceux-ci et l'état de la personne.

## Les avocats de la défense :

Tout comme la population en général, la majorité des avocats sont mal à l'aise avec les personnes vivant avec un problème de santé mentale et peu conscients des troubles, des symptômes, des médications et de leurs effets ainsi que des enjeux psychosociaux et économiques liés au processus menant à une garde. C'est pourquoi quelques-uns d'entre eux

apprécient l'accompagnement que nous offrons à ces personnes pour faciliter leurs rapports avec leur avocat.

## *Brian Beauchamp LL.B.*

3819 rue Claude, Verdun (Québec) H4G1H2

Tél.: (514) 764-4218

Fax: (514) 317-0255

Verdun, le 19 février 2011

RAIDDAT

a/s : Mme France Riel, Directrice

8 rue Gamble Ouest, Bureau 102

Rouyn-Noranda, Qc

J9X 2R2

Objet : Appréciation des services

Mme Riel,

Par la présente, je souhaite vous exprimer tous mes remerciements et vous féliciter en regard du travail accompli par votre organisme.

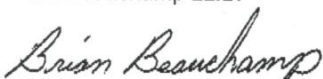
En tant qu'avocat spécialisé en droit des accidents du travail/ maladies professionnelles, j'ai rencontré plusieurs personnes ayant eu recours aux services de votre organisme. Je peux vous affirmer que votre aide a été d'un secours important pour ces personnes et j'estime que cette aide leur a permis de passer à travers un processus judiciaire parfois ardu.

Que ce soit par votre écoute, vos accompagnements, vos références aux professionnels appropriés ou tout autre service, je suis d'avis que votre organisme a un impact important dans la vie des gens ainsi que dans la reconnaissance de leurs droits.

J'espère que votre organisme sera présent à long terme, car celui-ci enrichit la communauté de l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous vous prions d'agréer, Madame Riel, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Brian Beauchamp LL.B.



Me Brian Beauchamp, Avocat

Courriel : [beauchampbrian@hotmail.com](mailto:beauchampbrian@hotmail.com)

Ligne directe : 514 764-4218

BB/BB

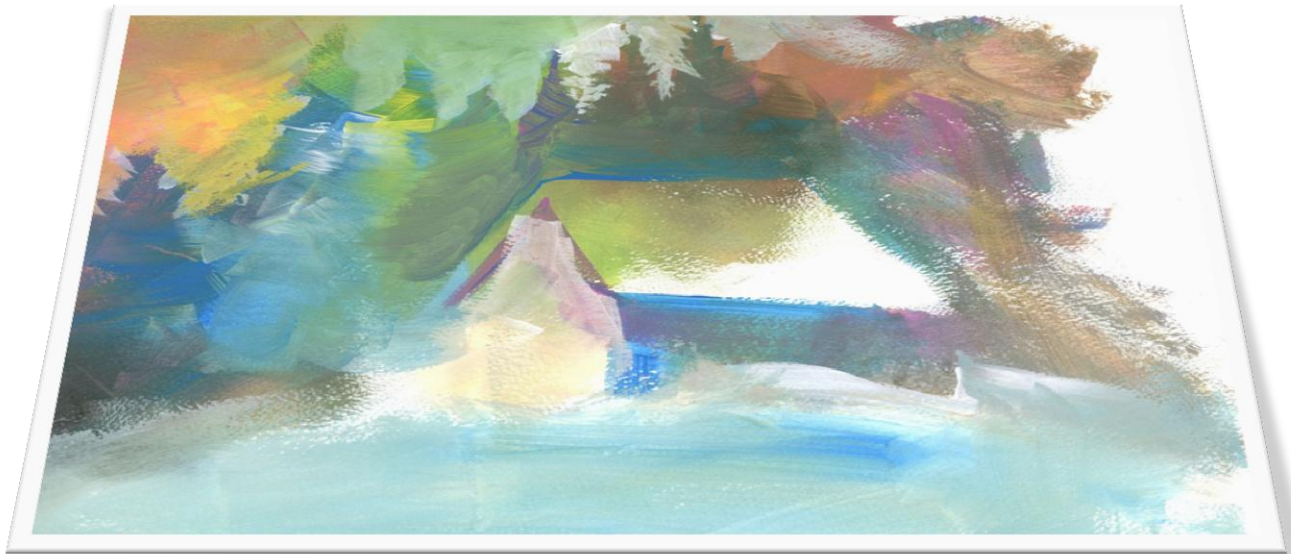
Le RAIDDAT demande que le ministre de la Justice du Québec :

Améliore le processus et les ressources disponibles des bureaux régionaux de l'aide juridique afin de permettre à chaque citoyen faisant l'objet d'une requête de garde, d'évaluation ou d'ordonnance de traitement d'être adéquatement et dûment représenté devant le tribunal qui décidera, ou non, de lui retirer sa liberté.

Le RAIDDAT fera plus de représentation régionalement pour réussir à sensibiliser le ministère à ce besoin dans un avenir proche. Nous avons dû intervenir dans une localité et notre intervention a été comprise cependant le manque d'avocat en région qui sont outillé pour notre clientèle reste présent.

Le RAIDDAT demande que les services d'Aide juridique de la région :

S'intéressent plus assidûment au respect des droits des citoyens vivant avec un problème de santé mentale lorsqu'ils sont en rapport avec le réseau de la santé et le système de justice en vue de requêtes de garde, d'évaluation psychiatrique ou d'ordonnance de traitement, et ce en favorisant le développement d'une expertise favorisant la remise en question des fondements du danger invoqué lorsque cela va dans le sens de la position de leurs clients.



## RAPPORT DES CONSEILLÈRES

RAIDDAT

2010-2011



« Je suis en recherche de moi-même. J'ai appris à m'exprimer, et faire le bien est important pour moi. »

**11 Juin 2011**  
**Rouyn-Noranda**

# Rapport annuel 2010-2011

---

## *Défense des droits - rapport «terrain» des conseillères*

Encore cette année, le rapport conseillère fera mention d'une multitude de situations où des personnes ont demandé notre aide afin de faire valoir leurs droits. La variété des demandes représente bien toutes les particularités que peut avoir une démarche qui, en apparence, semble ressembler à une autre, mais qui pourtant se distingue toujours par l'ensemble des facteurs qui forment la situation de la personne. L'aide apportée se présenta tant sous forme d'accompagnement que de réseautage afin de procurer à la personne un filet de sécurité, lui permettant de mener à terme la réalisation de ses démarches.

Voici quelques exemples qui, nous l'espérons, sauront vous représenter au mieux le travail des conseillères pour l'année 2010-2011.

### La Commission de la santé et de la sécurité du travail Québec

Suite à un accident de travail survenu en Ontario, un homme âgé d'une trentaine d'années reçoit des prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). Comme Monsieur X réside au Québec, il fait une demande pour que son dossier soit transféré au Québec à la CSST. Suite à la réponse de la CSST, Monsieur X comprend que sa demande de transfert de dossier est refusée. Monsieur X ayant des problèmes de mémoire et de concentration, on le réfère au RAIDDAT par l'entremise d'un technicien juridique.

La conseillère du RAIDDAT étudie son dossier avec lui et l'aide à se procurer de l'aide juridique. Pour faciliter la compréhension de Monsieur X, le RAIDDAT demeure en accompagnement pour toute la durée des démarches. Entre autres, la conseillère effectue des conférences téléphoniques avec Monsieur X pour toute communication avec son avocat. De plus, elle l'accompagne pour ses expertises et autres rendez-vous médicaux.

Bien que l'affaire se soit conduite jusqu'au dernier recours par l'employeur, Monsieur X a finalement eu gain de cause. Quelle belle victoire pour Monsieur X qui reçoit maintenant à juste titre des prestations de la CSST, en plus d'un chèque rétroactif de 8, 647\$.



# Rapport annuel 2010-2011

---

## Sécurité du revenu (aide sociale)

Une femme âgée d'environ 25 ans décide d'abandonner son emploi, car elle a des difficultés importantes au niveau relationnel. Connaissant déjà le RAIDDAT, elle décide de nous appeler pour l'aider dans sa demande d'aide sociale.

Madame X vient rencontrer la conseillère et elles complètent ensemble les documents nécessaires à la demande. Comme Madame X veut se faire reconnaître des contraintes sévères à l'emploi, elle fait faire un rapport médical par son psychiatre et le joint à la demande. Madame X commence à recevoir ses prestations, mais constate que ses contraintes sévères à l'emploi ne lui sont pas reconnues.

Toujours accompagnée de la conseillère, Madame X refait une demande de reconnaissance pour contraintes sévères à l'emploi et joint un second rapport médical effectué par son médecin de famille qui spécifie que l'invalidité de Madame est irréversible et stable. Par la suite, se voyant refuser la reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi, Madame X remplit avec la conseillère une demande de révision dans laquelle elle précise les propos de son médecin au sujet qu'elle ne pourra plus jamais travailler. La demande de révision est envoyée et, un mois plus tard, Madame X et la conseillère du RAIDDAT effectuent une conférence téléphonique avec la responsable du dossier au bureau de révision médicale afin de clarifier la demande. Pour finir, Madame X revient consulter la conseillère afin de faire reconnaître ses contraintes sévères au moment du premier rapport médical envoyé.

Finalement, au bout de 7 mois de démarches, Madame X se mérite un chèque rétroactif à la date du premier rapport médical envoyé et voit son chèque d'aide sociale ajusté au nouveau taux. Quelle belle victoire pour Madame X!

## Garde en établissement- Contention et isolement

Une dame âgée d'une trentaine d'années se présente à l'hôpital accompagnée de son intervenant du pont. Madame X est très nerveuse et, suite à la rencontre d'un médecin, elle décide de demeurer à l'hôpital sur une base volontaire. Après un certain temps Madame X se sent mieux et demande de sortir de l'hôpital. À cet instant, le personnel infirmier lui annonce qu'elle doit demeurer en garde préventive sous les directives du médecin qu'elle a vu plus tôt. Madame X, très surprise de ne pas avoir été informée de cette garde, refuse de collaborer et le personnel décide de contrôler madame par la mesure Argentino. Madame X est libérée de l'Argentino seulement au matin et peut enfin reparler au médecin qui lui donne son congé de l'hôpital.



## Rapport annuel 2010-2011

---

Madame X se présente donc au RAIDDAT pour parler de ce qui lui est arrivé. La conseillère du RAIDDAT remarque alors plusieurs erreurs dans l'application du processus de garde en établissement et des mesures de contention. La conseillère accompagne donc madame dans un processus de plainte contre l'établissement de santé. Elle regarde avec madame les erreurs qui ont été commises et l'accompagne chez la Commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

Suite à ces démarches, la commissaire émet des recommandations à l'effet de réviser la procédure de garde en établissement ainsi que la procédure d'application des mesures de contrôle et d'informer tout utilisateur de ces procédures de cette révision. De plus, elle recommande qu'un rappel soit effectué concernant leur responsabilité face à l'utilisation de ces mesures de contrôle. Finalement, quelle belle victoire pour Madame X de voir que ses actions ont apporté du changement.

### Médication et professionnels

Une dame d'environ 35 ans se présente au RAIDDAT, car elle a des problèmes avec sa médication. Elle explique à la conseillère qu'elle n'a plus de relation de confiance avec son psychiatre et que celui-ci refuse de lui donner une médication appropriée. La conseillère informe madame sur ses droits quant à sa médication et sur le professionnel de son choix. Comme Madame X désire changer de professionnel, la conseillère prépare avec elle une lettre mentionnant cette demande.

Madame X désire d'abord parler à son psychiatre de ses insatisfactions et la conseillère l'accompagne à une rencontre avec son psychiatre. Par la suite, Madame X décide de ne pas changer de professionnelle et rétablie une relation de confiance avec lui.

Quel soulagement pour Madame X d'avoir maintenant une meilleure compréhension sur sa médication et de savoir que ses droits sont respectés en ce sens.

## Régie du logement

Une femme âgée d'une quarantaine d'années habite dans un logement depuis plusieurs années et des rénovations s'imposent. Elle téléphone donc à son propriétaire et celui-ci tarde à venir s'occuper de ces rénovations majeures et importantes pour la salubrité du logement. Madame X relance son propriétaire à plusieurs reprises et les rénovations sont finalement entamées. Le processus est long, mais madame prend son mal en patience. Une fois le travail accompli, Madame X remarque plusieurs erreurs dues à de la négligence de la part des travailleurs.

Elle décide d'écrire une lettre à son propriétaire lui mentionnant qu'elle désire des réparations pour ces erreurs, dans un délai de deux semaines, à défaut de faire affaire avec la Régie du logement. Le propriétaire, offusqué, renvoie une lettre à madame lui demandant de se débarrasser de son chien en mentionnant que le bail précise l'interdiction d'avoir des animaux. Madame X est très surprise de cette demande et remarque que son propriétaire lui cause peut-être d'autres ennuis par rapport à son logement sans en avoir de preuves concrètes.

Madame X ne sachant pas quoi faire avec cette situation, elle téléphone au RAIDDAT pour avoir des conseils. Elle explique sa situation à la conseillère en précisant que son chien l'aide beaucoup à surmonter ses troubles de panique. La conseillère fait alors des recherches sur la reconnaissance de la zoothérapie et fournit à madame des contacts à cet effet. Madame X, consciente de la situation du logement en Abitibi-Témiscamingue, ne veut pas s'embarquer dans des démarches avec la Régie du logement pour l'instant. Elle remercie la conseillère pour ses conseils et décide de poursuivre ses démarches seule.

## Accompagnement et partenariats

Une dame âgée d'environ 32 ans désire se procurer une expertise en vue de demander des prestations à la Régie des rentes du Québec. Madame X est anxieuse face à son rendez-vous à Montréal et appelle le RAIDDAT pour avoir de l'aide. Madame X demande à la conseillère d'être accompagnée pour son rendez-vous et la conseillère fait des démarches avec elle en ce sens. La conseillère téléphone à Action-autonomie et vérifie la disponibilité d'un accompagnateur. Par la suite, elle effectue une conférence téléphonique avec Madame X et l'accompagnateur afin que madame puisse discuter de son rendez-vous et confirmer le processus d'accompagnement. Madame X se voit rassurer dans ses démarches et fait ainsi valoir son droit d'être accompagnée par la personne de son choix.

## Rapport annuel 2010-2011

---

### Société de l'assurance automobile du Québec

Un homme âgé d'environ 38 ans doit se rendre à Timmins afin d'avoir une expertise pour son dossier à la SAAQ. Il décide de demander une aide financière pour son transport et son hébergement à l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF). Le RAIDDAT reçoit alors un appel de l'ACEF pour nous référer monsieur afin qu'il soit accompagné dans ses démarches. L'intervenante de l'ACEF explique que les démarches sont émotionnellement difficiles pour monsieur et qu'il est difficile pour eux de l'aider alors que monsieur a des difficultés à rester calme et coopératif. Monsieur X vient rencontrer la conseillère qui lui offre de l'accompagner dans ses démarches.

La conseillère accompagne monsieur à l'ACEF et prend en note toutes les informations requises afin de faciliter la compréhension de Monsieur X sur son entente d'aide financière. Avec l'aide de la conseillère, Monsieur X a pu accéder à l'aide financière qu'il avait besoin pour se rendre à son expertise.

---

Pour conclure le rapport conseillère, ces exemples démontrent bien que, dans le travail des conseillères, que les partenariats sont souvent la clé de la réussite des personnes en santé mentale voulant faire valoir leurs droits ou accéder à un recours.

# Rapport annuel 2010-2011

## *Cycle de l'Accompagnement au RAIDDAT*

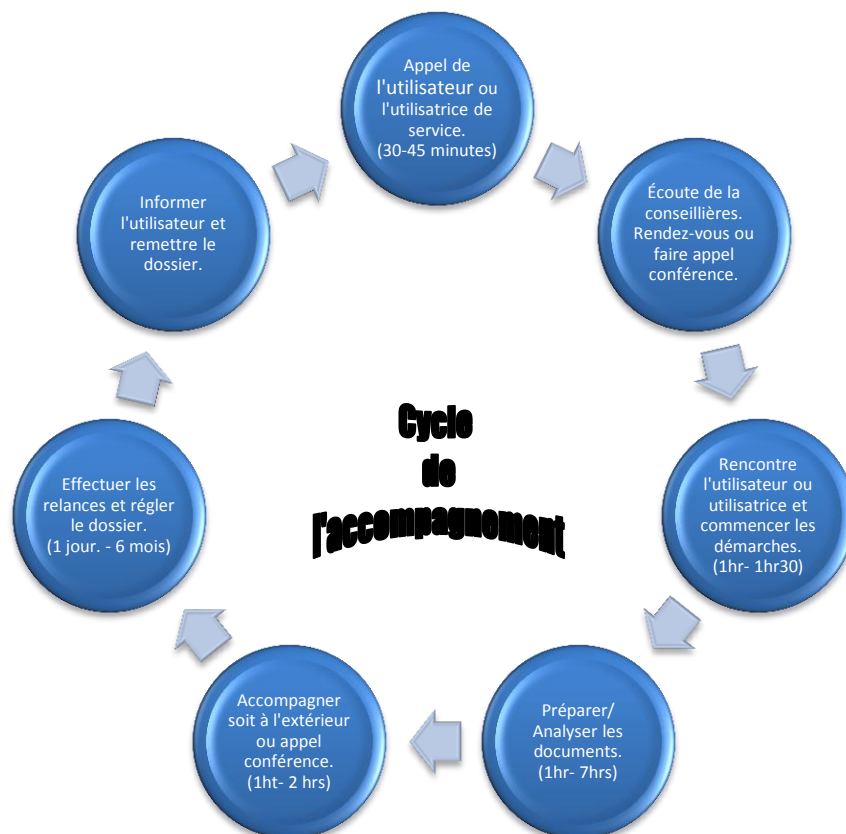
Voici un exemple visuel de la démarche d'une conseillère terrain lors d'un premier contact avec un utilisateur de service.

Le tout débute par **l'appel téléphonique** de l'utilisateur.

Depuis le 7 mars 2011, nous avons créé un nouveau poste, conseillère à l'accueil. La personne à ce poste, répond à l'appel des utilisateurs (trices) de service où elle pourra le conseiller sur des questions simples et rapides ou pour du ponctuel, elle pourra aussi commencer l'ouverture de dossier avec eux afin que les conseillères se concentrent seulement sur les démarches qui reste à faire et avoir un premier coup d'œil rapide sur les problèmes de droit de la personne ayant besoin de notre aide.

Les conseillères ont reçu et retourné pas moins de **3 315** appels l'année dernière, de ce fait, cette année le chiffres d'appel à fort probablement doublé, mais nous n'avons pas le chiffre exact pour le prouvé. Par contre, selon le tableau des appels et retours d'appel, le chiffre à augmenter depuis l'an passé.

Fait à noter : certains se sont réglés en 1 appel alors que d'autres en ont nécessité plus de 2. Souvent un utilisateur de service plus fragile lors des démarches peut appeler jusqu'à 7 fois durant les démarches pour se faire informer et sécuriser.



Rouyn-Noranda, 28 mars 2011

Pour l'équipe du RAIDDAT  
 8, rue Gamble Ouest, bureau 102  
 Rouyn-Noranda  
 J9X 2R2

**Objet: Remerciements**


Chère équipe du RAIDDAT,

Je ne sais pas par où commencer pour vous décrire toute ma reconnaissance pour l'aide que vous m'avez apporté. En premier lieu, lors de ma première rencontre avec une conseillère du RAIDDAT, j'ai eu droit à un accueil des plus respectueux et cette ouverture dépourvue de préjugés a su toute de suite me mettre à l'aise. Je suis arrivé dans vos bureaux à bout du rouleau et votre professionnalisme à su me donner assez de courage pour poursuivre mes démarches. Pour rappeler le contexte, il faut mentionner que mes démarches auprès de la Commission de la santé et de la sécurité au travail et du Centre des lésions professionnelles avaient déjà durées plusieurs années. Mon épuisement était alors à son comble et je ne savais plus vers qui me tourner. C'est par une référence de l'Association des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue que j'ai eu connaissance de vos services.

Votre aide m'a d'abord permis d'avoir rapidement accès à des services d'aide juridique. Votre référence et vos conseils m'ont permis d'être en relation avec un avocat compétent en ce qui à trait à mes démarches. De plus, le fait que vous ayez effectué le pont pour les communications entre moi et mon syndicat m'a évité bien des frustrations et d'autres difficultés émotionnelles. Votre aide au niveau du suivi de mes démarches m'a apporté un sentiment de confiance en moi et j'ai pu ressentir votre soutien jusqu'à la fin. Votre assurance quant à la reconnaissance de mes droits a su être contagieuse et j'ai pu retrouver mon pouvoir de changer ma situation.

À travers toutes ces démarches, je pense que la plus grande reconnaissance concerne le fait que vous avez été là pour moi. Vous m'avez écouté et vous avez considéré mes besoins avec autant d'importance que mes limites. J'apprécie les efforts que vous avez déployés à venir me rencontrer chez moi et à m'accompagner physiquement quand j'en ai eu de besoin. Votre présence et votre constance ont fait une différence dans la réussite de mes démarches. Dans un certain sens, vous avez été là pour moi dans les pires comme dans les meilleurs moments de mes démarches.

Un énorme merci du fond du cœur



Roger Arsenault

TABLEAU RAIDDAT

RAIDDAT

2010-2011



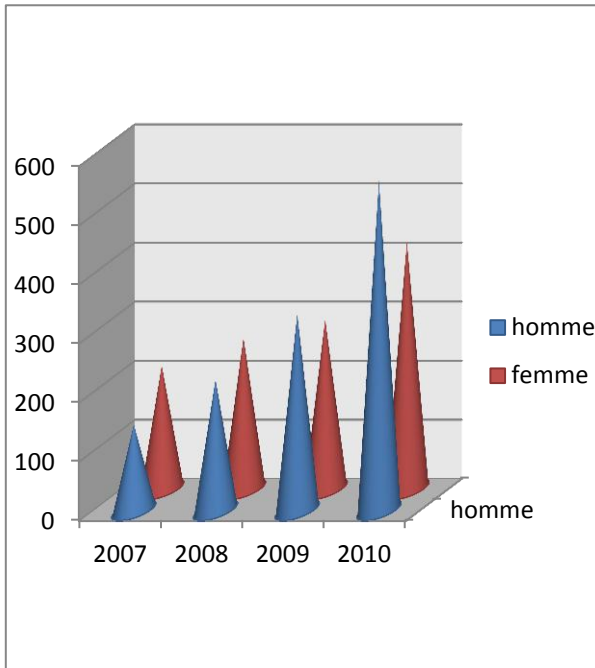
« Dans les hauts, dans les bas, c'est tout le corps qui ne va pas. »

**11 Juin 2011**  
**Rouyn-Noranda**

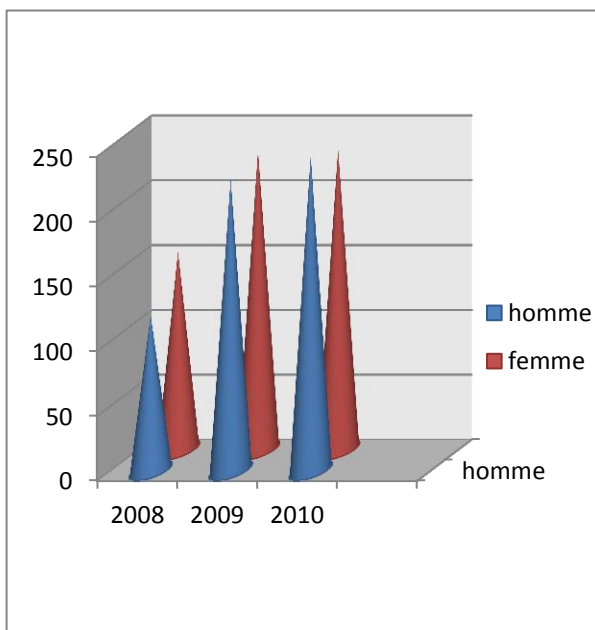


# Rapport annuel 2010-2011

## Graphiques d'aides et accompagnements



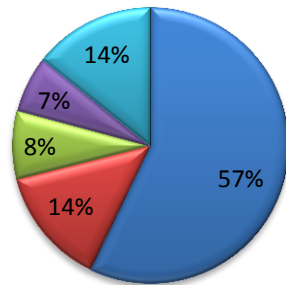
Voici le tableau sous forme de graphique des demandes d'aide et d'accompagnement pour les quatre dernières années. Dans ce graphique, on remarque l'augmentation des demandes d'utilisateurs masculins et la croissance constante des demandes.



Voici le tableau sous forme de graphique des dossiers ouverts suite aux demandes d'aide et d'accompagnement, ces dossiers ont nécessité plusieurs démarches. Vous remarquerez l'augmentation d'ouvertures de dossiers.

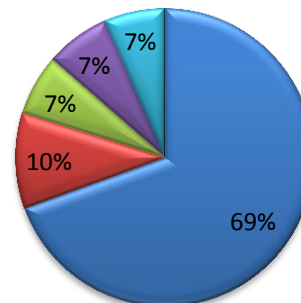
### Dossiers ouverts 08-09

■ Rouyn-Noranda 
 ■ Abitibi-Ouest 
 ■ Témiscamingue  
■ Abitibi (Amos) 
 ■ Vallée-de-l'Or



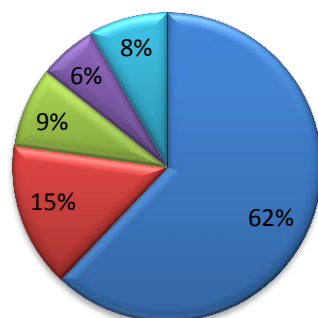
### Dossiers ouverts 09-10

■ Rouyn-Noranda 
 ■ Abitibi-Ouest 
 ■ Témiscamingue  
■ Abitibi (Amos) 
 ■ Vallée-de-l'Or



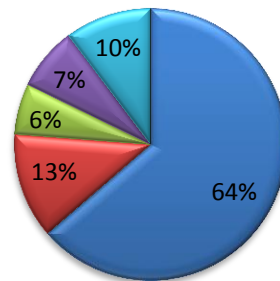
### Dossier ouvert 10-11

■ Rouyn-Noranda 
 ■ Abitibi-Ouest 
 ■ Témiscamingue  
■ Abitibi (Amos) 
 ■ Vallée-de-l'Or



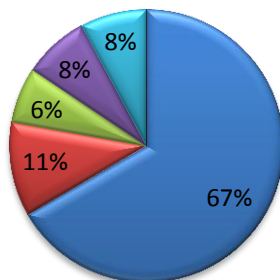
### Appels et retour d'appels 08-09

■ Rouyn-Noranda 
 ■ Abitibi-Ouest 
 ■ Témiscamingue  
■ Abitibi (Amos) 
 ■ Vallée-de-l'Or



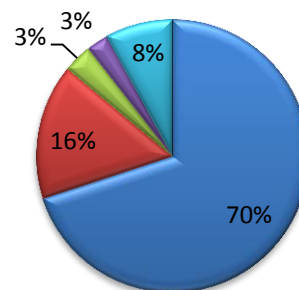
### Appel et retour d'appel 09-10

■ Rouyn-Noranda 
 ■ Abitibi-Ouest 
 ■ Témiscamingue  
■ Abitibi (Amos) 
 ■ Vallée-de-l'Or



### Appels et retour d'appels 10-11

■ Rouyn-Noranda 
 ■ Abitibi-Ouest 
 ■ Témiscamingue  
■ Abitibi (Amos) 
 ■ Vallée-de-l'Or



ENGAGEMENT DANS SON MILIEU ET PARTICIPATION À DES  
RENCONTRES DE CONCERTATION

RAIDDAT

2010-2011



« Jour après jour, vingt-quatre heures à la fois,  
je m'efforce d'aller à la conquête du bonheur. »

**11 Juin 2011  
Rouyn-Noranda**

# Rapport annuel 2010-2011

## *Vie associative*

La vie associative a été très présente au sein du RAIDDAT cette année, voici quelques exemples des activités qui ont eu lieu, et qui semblent avoir été appréciées de tous.

### Coalition Action Logement :

Cette coalition a pour objectifs de dresser l'état de la situation du logement à Rouyn-Noranda et de sonder la possibilité de mettre en commun les ressources du milieu dans le but d'agir durablement sur les problématiques qui seront évoquées. 03 mars 2011

LES MEMBRES
AGEUQAT
Alternative pour Elles -Sophie Alix
Arrimage
Entre-femmes
RAIDDAT
Jacques Mercier
Le pont
ACEF
REPAT
REPAT-Logement
Maison du soleil levant

## Rapport annuel 2010-2011

### Table sectorielle de la santé mentale de La Sarre :

La table sectorielle en santé mentale d'Abitibi-Ouest s'est remise en action sur notre territoire depuis 2010. Les partenaires qui y siègent désirent promouvoir les divers services en santé mentale sur notre MRC d'Abitibi-Ouest, mais également faire de la sensibilisation auprès de la population pour démystifier la clientèle ayant des problèmes de santé mentale et aussi promouvoir des actions pour maintenir une bonne santé mentale. Cette année un forum santé mentale est l'objectif à atteindre.

<b><u>LES MEMBRES</u></b>
Mme Julie Lévesque CSSSAB
Mme Chantal Langlois CSSSAB
M. Fernand Nadeau CSSSAB (présent à partir de 11 h 30)
M. Martin Trottier CSSSAB
M. Alexandre Picard CSSSAB (stagiaire)
Mme Louise Hudon Représentante des usagers
Mme Solange Flamand Représentante des usagers
Mme Geneviève Bisson La Bouée d'Espoir Inc.
Mme Nicole Brousseau Centre de femmes l'Érige
Mme Josiane Michaud Maison du compagnon de La Sarre
Mme Jocelyne Gagnon Centre de prévention suicide A-O
Mme France Riel RAIDDAT
Mme Linda Jolin Trait d'Union La Sarre
Mme Catherine Daigle Travailleuse de rue

<b><u>DATE DES RENCONTRES</u></b>
12 mai 2010
25 mai 2010
08 juin 2010
19 août 2010
01 septembre 2010
14 septembre 2010
12 octobre 2010
16 novembre 2010
14 décembre 2010
15 mars 2011



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

**Semaine nationale de la santé mentale du 2 au 8 mai 2011**

*« Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes! »*

**En Abitibi-Ouest...on en parle de la santé mentale!**

**La Sarre, le 21 avril 2011 – La Table sectorielle en santé mentale d’Abitibi-Ouest s’est remise en action sur notre territoire depuis 2010. Les partenaires qui y siègent désirent promouvoir les divers services en santé mentale sur notre MRC d’Abitibi-Ouest, mais également faire de la sensibilisation auprès de la population pour démystifier la clientèle ayant des problèmes de santé mentale et aussi promouvoir des actions pour maintenir une bonne santé mentale.**

La Table sectorielle en santé mentale d’Abitibi-Ouest désire être davantage un leader d’action et un outil de concertation pour tout organisme et/ou personne qui souhaite en savoir plus sur les réalités de la santé mentale qui nous entoure au quotidien.

La Table et ses partenaires ont réalisé un colloque local en santé mentale où près de 140 participants ont pu passer une journée dynamique, interactive et enrichissante autour de thèmes touchant la santé mentale. Des rencontres régulières sont faites aussi afin de mettre en action des activités de sensibilisation dans notre communauté, que ce soit par le biais d’une conférence dans un organisme communautaire ou des activités destinées à leurs membres.

Une récente enquête provenant de l’Agence régionale de la santé et service sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue en collaboration avec notre Centre de Prévention Suicide Abitibi-Ouest a démontré certains résultats qui laissent croire que trop souvent, les hommes attendent d’être en détresse et à bout de ressource avant de faire une demande d’aide vis-à-vis ce qu’ils vivent. Un prochain dossier de la Table sera une campagne de sensibilisation en lien avec ces problématiques.

Une autre réalité qui touche de près davantage les gens ayant un diagnostic de santé mentale est le jugement sociétal qui vient avec les difficultés personnelles d’acceptation de la maladie. En 2011, il nous semblerait tout à fait impensable de refuser un emploi ou un logement à une personne parce qu’elle est atteinte de cancer ou de diabète. Au contraire, des épreuves tendent plutôt à rapprocher les gens et leur font

## Rapport annuel 2010-2011

réaliser la fragilité et l'importance de l'autre dans leur vie. Les membres de la Table sont particulièrement touchés par le thème de la semaine nationale de la santé mentale cette année, « *Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes!* » parce que celui-ci fait référence à la nécessité d'une ouverture envers les gens ayant une maladie mentale.

Malheureusement, dès que l'on parle de maladie mentale, on voit pointer à l'horizon des préjugés qui viennent limiter l'intégration sociale de ces personnes. Ce sont ces types de préoccupations et réflexions que les partenaires de la Table veulent démystifier et partager entre eux et avec la communauté. Ceci, afin de renforcer l'offre de service aux personnes en besoins et auprès de leur famille.

Donc, soyez à l'affût d'autres actions menées par les membres de la Table sectorielle en santé mentale d'Abitibi-Ouest tout au long de la prochaine année!!



La Maison du compagnon de La Sarre Inc.

Représentantes d'usagers

– 30 –

Source : M<sup>me</sup> Geneviève Bisson  
Intervenante  
La Bouée d'Espoir Inc.  
819 333-1184

# Rapport annuel 2010-2011

Centre de santé et de services sociaux  
des Aurores-Boréales

La Sarre, le 20 avril 2011

Siège social  
Centre de soins de courte durée

- 679, 2<sup>e</sup> Rue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 2X7  
Téléphone : 819 333-2311  
Télécopieur : 819 333-4316

Centres d'hébergement:

- 169, 7<sup>e</sup> Avenue Est  
Macamic (Québec) J0Z 2S0  
Téléphone : 819 782-4661  
Télécopieur : 819 782-2400

- 22, 1<sup>er</sup> Avenue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1C4  
Téléphone : 819 333-5525  
Télécopieur : 819 333-5527

- 136, rue Principale  
Palmarolle (Québec) J0Z 3C0  
Téléphone : 819 787-2612  
Télécopieur : 819 787-3293

Points de service de 1<sup>er</sup> ligne

- 679, 2<sup>e</sup> Rue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 2X7  
Téléphone : 819 333-2311  
Télécopieur : 819 333-3111  
Télécopieur : 819 333-2755

- 169, 7<sup>e</sup> Avenue Est  
Macamic (Québec) J0Z 2S0  
Téléphone : 819 782-4661  
Télécopieur : 819 782-2400

- 2, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Dupuy (Québec) J0Z 1X0  
Téléphone : 819 783-2856  
Télécopieur : 819 783-2750

- 136, rue Principale  
Palmarolle (Québec) J0Z 3C0  
Téléphone : 819 787-2216  
Télécopieur : 819 787-3293

- 86, rue Principale  
Duparquet (Québec) J0Z 1W0  
Téléphone : 819 948-2681  
Télécopieur : 819 948-4000

- 207, ch. de la Rivière Ouest  
Gallichan (Québec) J0Z 2B0  
Téléphone : 819 787-6983  
Télécopieur : 819 787-6983

- 18, 7<sup>e</sup> Avenue  
Normétal (Québec) J0Z 3A0  
Téléphone : 819 788-9191  
Télécopieur : 819 788-4000

- 417, avenue Privat  
Taschereau (Québec) J0Z 3N0  
Téléphone : 819 796-2245  
Télécopieur : 819 796-2432

- 2709, boul. du Curé-McDuff  
Beaucanton (Québec) J0Z 1H0  
Téléphone : 819 941-3007  
Télécopieur : 819 941-2776

Madame France Riel (table sectorielle en santé mentale)  
RAID DAT  
8, rue Gamble Ouest  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2

OBJET : « Enlève ton étiquette »

Madame, Monsieur,

Lors de notre dernière séance du conseil d'administration du CSSSAB, les administrateurs ont profité d'une présentation des 3 organisateurs communautaires. Ces derniers nous informaient de leurs tâches en tant qu'organisateur communautaire et par le fait même de la prochaine activité d'importance à laquelle ils participeraient, soit le « colloque sur la santé mentale - Enlève ton étiquette ».

Cette activité très mobilisatrice a connu un succès phénoménal et c'est grâce à la participation et à l'implication de partenaires engagés comme vous que cela a pu se produire.

À cet effet, je tiens, en mon nom personnel et en celui des administrateurs du conseil d'administration, à vous souligner ma reconnaissance et à vous remercier pour votre support.

Bien à vous,



Paul Fortin  
Directeur général

PF/nt



## Projet Enjeux et Réadaptation

Le projet «Comprendre les enjeux d’implantation et d’intégration des meilleures pratiques de réadaptation au Québec pour les personnes atteintes de schizophrénie et autres troubles mentaux graves» est démarré depuis le 07 septembre 2010. La présence du Raiddat permet de formaliser nos constats terrain face à la réalité vécue de nos membres qui ont eu recours au pratique ici en région. Ce projet se réalisera sur deux ans.

Les rencontres : 27 janvier 2011

### **LA COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA RÉGION DE L’ABITIBI**

Guylaine Brien (Directrice adjointe des programmes) CSSS de Temiscaming et-de-Kipawa
Lyne Héon (Chef programme) CSSS du Lac-Témiscamingue
Lorraine Lapointe (Chef programme) CSSS de Rouyn-Noranda
Michel Lapointe (Directeur programme) CSSS de la Vallée-de-l’Or
Lyne Larivière (Chef programme) CSSS Les Eskers de l’Abitibi
Fernand Nadeau (Directeur adjoint des Programmes SM) Jeunesse et Dépendance CSSS des Aurores-Boréales
Martin Trottier (Chef programme) CSSS des Aurores-Boréales
Jeanne St-Pierre (Directrice des Programmes-services à clientèle et à la population) CSSS du Lac Témiscamingue
Valérie Simoneau (Directrice intérimaire) Équipe la Petite rencontre
Dominique Brisson (Coordonnatrice) L’Entretroise du Témiscamingue
Bruno Bisson (Directeur général) Le Pont de Rouyn-Noranda
Manon Lord (Coordonnatrice des services et de l’intervention) La Rescousse
Manon Poudrier (Coordonnatrice) Groupe Soleil de Malartic
<b>France Riel (Coordonnatrice) RAIDDAT</b>



## Le Maillon

C'est en 2008 qu'a eu lieu le lancement du Maillon dans la MRC de La Vallée-de-l'Or. Après un an d'expérimentation, les intervenants s'entendent pour affirmer que Le Maillon se veut un outil fort utile. Ce constat incite alors différents partenaires à répéter l'expérience à Rouyn-Noranda. Après quelques contacts fructueux et de bons conseils de l'agente de projet rattachée au programme, un comité d'implantation regroupant divers partenaires se crée et décide d'y aller de l'avant avec la mise en œuvre du Maillon. Le but de la démarche est d'en faire un projet porté par l'ensemble la communauté, au bénéfice des jeunes, afin de leur permettre de mieux connaître les services qui s'offrent à eux et de les rendre plus accessibles. Implantation prévue entrée scolaire automne 2011.

### **PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS L'IMPLANTATION SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MRC DE ROUYN-NORANDA**

Le Pont Rouyn-Noranda
La Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Le Centre de Santé et de Services sociaux de Rouyn-Noranda
Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda
Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue RAIDDAT
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Liaison justice
L'Inter local de jeunes
Centre Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
Service canada
Arrimage jeunesse
Rouyn-Noranda, Ville et villages en santé
Engagement jeunesse, Abitibi-Témiscamingue
Et d'autres de manière ponctuelle...

### **DATES DES RENCONTRES**

15 juin 2010
03 novembre 2010
23 novembre 2010
30 novembre 2010
13 janvier 2011
22 février 2011
29 mars 2011

# Rapport annuel 2010-2011



## Les pratiques de concertation sur le territoire de Rouyn-Noranda

Au cours des dernières années, le thème de l'hyperconcerttion suscite un intérêt certain et interpelle notamment les organisations publiques et communautaires de notre milieu. Au regard du développement social à nourrir et à garantir, Rouyn-Noranda, ville et villages en santé (RNVVS) aimeraient dresser un portrait de la situation actuelle en matière de concertation et de partenariat, portrait à soumettre aux acteurs impliqués afin d'identifier les défis à relever ou les difficultés à surmonter. Ce portrait et les pistes d'action et d'ajustements qui suivront contribueront à renforcer notre capacité d'agir collectivement pour faire face aux besoins et aux attentes de la population.

<u>Membres</u>	
Ville de Rouyn-Noranda - Noranda	Guy Parent
Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - François Vézina	
Service Canada - Dominique Morin	
RAIDDAT - France Riel	
L'Inter local - Chantal Tourigny	
LARESCO - Valérie Shaffer	
Rouyn-Noranda, ville et villages en santé - Denise Lavallée	

<u>Les rencontres</u>
16 décembre 2010
04 février 2011
18 février 2011



# Rapport annuel 2010-2011



## Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda

Le regroupement est un lieu de concertation privilégié pour les organismes communautaires de R-N dont les activités sont reliées principalement aux domaines de la santé et des services sociaux.

<b>LES MEMBRES</b>
Brigitte Laliberté - Centre des ROSÉS
Danielle Tessier - Alternatives pour Elles
Bruno Bisson - Le Pont
Julie Duquette - AIS
Marie-Eve Duclos - Grands-frères/Grandes-sœurs (GFGS)
Valérie Audet - AFAT
Lise Perron - Centre de prévention du suicide RN
Micheline Marleau - Parrainage civique de l'AT
Stéphanie Pinard - Point d'appui
Aline Gaumont - Regroupement Aidants Naturels RN
Johanne Gauvin - Maison de jeunes La Soupape
Johannie Marleau - Houle ROC-RN
France Riel - RAIDDAT

<b>Les rencontres</b>
9 juin 2010
21 octobre 2010
10 février 2011

# Rapport annuel 2010-2011

---

## Table régionale Travail Abitibi-Témiscamingue

La table régionale travail Abitibi-Témiscamingue a le mandat de sensibilisation à l'intégration au travail des personnes handicapées.

Démystifier la réalité vécue par les personnes vivant avec des limitations en lien avec l'emploi.

Mettre en valeur les compétences des personnes vivant avec une ou des limitations fonctionnelles.

Sensibiliser l'ensemble des employeurs et entreprise de la région à l'importance et aux bienfaits reliés à l'embauche de travailleurs vivant avec des limitations fonctionnelles dans leurs entreprises.

Promouvoir l'intégration au travail des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles

Les rencontres : 10 février 2011

28 mars 2011

## LISTE DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

Vision Travail Abitibi-Témiscamingue

Office des personnes handicapées, bureau de l'Abitibi-Témiscamingue

Emploi Québec

RAIDDAT

Service Canada

Regroupement d'Associations de Personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue

2 > 8 MAI 2011

Semaine nationale de la santé mentale

**merci**  
de me faire  
**confiance**  
Ça me donne des ailes!



*Table régionale travail*



# Rapport annuel 2010-2011

## Table intersectorielle en santé mentale de Rouyn-Noranda

La table intersectorielle en santé mentale de Rouyn-Noranda assume un rôle de vigie pour les personnes qui souffrent de santé mentale dans notre population sur la restructuration du réseau de la santé et des services sociaux, laquelle est fondée sur les notions de responsabilité populationnelle. Le partenariat, la collaboration, interdisciplinarité sont des qualités de réussite pour la population. Le 15 mars 2010 les membres de la table suite à un comité formé afin d'évaluer la conformité du Csss Rouyn-Noranda face au respect du plan d'action Santé mentale 2005-2010 ont remis leur rapport à la direction de l'évaluation du ministère de la Santé et des Services sociaux et la Direction de la Santé mentale. Ce rapport se voulait un outil pouvant servir à la réalisation du PLAN D' ACTION 2009-2016 - VOLET SANTÉ MENTALE du Csss Rouyn-Noranda.

<b>Les membres</b>
Ghislain Beaulieu - Fondation Martin Bradley
Bruno Bisson - Le Pont de Rouyn-Noranda
Léandre Lahaie - La Maison du Soleil Levant
Sonia Lamothe - La Maison du Soleil Levant
Lise Perron - Centre de prévention du suicide R-N
Aline Poirier - CRDIAT Clair Foyer
France Riel - RAIDDAT
Cécile Bédard - Le Portail
Caroline Boucher - Arrimage Jeunesse
Lorraine Lapointe - CSSS R-N

<b>Les rencontres</b>
14 avril 2010
14 juin 2010
29 septembre 2010
09 novembre 2010
14 janvier 2011
03 mars 2011



# LA SANTÉ MENTALE

## une question de soutien

Avec les bonds incroyables de la médecine moderne, nous connaissons beaucoup mieux les rouages des différentes maladies. Alors qu'autrefois la maladie était attribuée à la sorcellerie, l'astrologie ou l'intervention divine, nous ramenons maintenant leurs causes à l'échelle humaine (génétique, habitudes de vie, environnement, etc.). Ainsi donc, cette compréhension nous a permis de changer notre façon de concevoir la maladie et de lui retirer son caractère « immoral ».

En 2010, il nous semblerait tout à fait impensable de refuser un emploi ou un logement à une personne parce qu'elle est atteinte de cancer ou de diabète. Au contraire, ces épreuves tendent plutôt à rapprocher les gens et leur font réaliser la fragilité et l'importance de l'autre dans leur vie. Nous estimons qu'en prenant soin des autres maintenant, nous nous assurons que d'autres s'occuperont de nous quand nous serons frappés par la maladie.

Malheureusement, dès que l'on parle de maladies mentales, ce principe de cohésion sociale semble ne devenir qu'un vœu pieux; mais d'où provient cette différence? Comment faire en sorte que tous aient accès aux meilleurs soins exigés par leur condition? Posons-nous la question: « Qu'est qui fait, qu'au-delà de la génétique, j'ai une bonne santé mentale? » Une des réponses serait: « J'ai une

famille qui m'aime, des amis qui me soutiennent, un logement à mon goût, un emploi valorisant, etc. ». Bref, je peux me définir en fonction de la place que j'occupe dans la société.

Cependant, comment se sentir citoyen à part entière si, du jour au lendemain, un diagnostic de maladie mentale me fait perdre ces liens qui me relient à ma famille, à ma communauté et à la société? Comment pourrais-je me sentir citoyen à part entière si ma condition de santé m'enlevait mon logement et mon emploi? Quelle pilule pourrait remplacer la chaleur du contact humain avec mes proches? Comment pourrais-je me définir si ma présence inspirait l'indifférence, voire même la peur?

Ainsi donc, bien que les médicaments puissent contribuer au rétablissement d'une personne, il importe que ces personnes puissent continuer à occuper la place qui leur revient au sein de leur famille, leur communauté et de la société. Si la place que nous leur réservons est uniquement la manchette sensationnaliste des médias, il ne faudra pas se surprendre si ce n'est la seule place qu'ils prendront.

La Table intersectorielle en Santé Mentale de Rouyn-Noranda



Fondation  
 Martin-Bradley

Centre de santé et de services sociaux  
de Rouyn-Noranda



# PROJET CLINIQUE

## Dépendance

Mercredi le 30 mars 2011 de 9 h 00 à 16 h 00

Salle Lionel-Paiement (CSSSRN)

À tous nos partenaires qui ont contribué à la démarche du projet clinique – volet santé mentale

Il nous fait plaisir de vous inviter à une présentation du plan d'action 2009-2016 - volet santé mentale

DATE : 16 décembre 2010



# Rapport annuel 2010-2011

---

## Activité d'éducation populaire et mobilisation

Les activités d'éducation populaire ont été très présentes au sein du RAIDDAT cette année, voici quelques exemples des activités qui ont eu lieu, et qui semblent avoir été appréciées de tous.

---

Rouyn-Noranda, le 9 décembre 2010

Objet : Cafés rencontre

Madame,  
 Monsieur,

Dans le but de favoriser l'aide entre nos membres, nous sommes à organiser quatre cafés rencontre qui se tiendront au RAIDDAT du 18 janvier au 22 mars 2010. À chaque rencontre, un thème sera abordé.

Le nombre de participants étant limité à dix, nous demandons aux personnes désirant venir à ces rencontres de manifester leur intérêt auprès de notre secrétaire, madame Marguerite Richard en téléphonant au RAIDDAT au numéro 819-762-3266.

Toutes les rencontres auront lieu les mardis de 13 h 30 à 16 h. Les thèmes abordés seront les suivants :

- Le 18 janvier 2011: La victimisation secondaire;
- Le 8 février 2011: La stigmatisation;
- Le 1er mars 2011 : Le logement (mon appartement, mes droits);
- Le 22 mars 2011: La médication et la contention

(Invitée : Madame Doris Provencher, présidente de l'AGIDD).

Ces rencontres seront animées par :

Madame France Bouthillette, stagiaire en travail social;

Monsieur Blaise Rodrigue, stagiaire en travail social;

Monsieur Dominic Girard, agent de communication.

## Rapport annuel 2010-2011

---

Grâce à ces cafés-rencontres, les membres ont pu rencontrer des gens de partout dans la région, des liens d'amitié se sont réalisés. Chaque rencontre fut un succès avec un taux de présences de 70 personnes dans son ensemble. Avec les thèmes choisis pour chaque activité nous avons réussi à améliorer la capacité des individus et de certains groupes à mobiliser les ressources, à développer les aptitudes et à susciter les engagements nécessaires à l'accomplissement des buts communs. De fils en aiguilles le RAIDDAT reçu des demandes pour répéter les cafés soit régionalement sur invitation de certains groupes. Alors 3 rencontres furent réalisées ailleurs en région.

Le RAIDDAT a aussi réalisé des activités de formation et de promotion des droits de la clientèle santé mentale au niveau des CSSS de la région soit à La Sarre, Rouyn-Noranda et Malartic. Ces activités nous ont permis de rejoindre les intervenants et travailleurs sociaux plus de 80 personnes fut présents. Le but de c'est rencontre était de définir au mieux les risques pour les droits pour les personnes souffrant de santé mentale et les conditions durables qui l'entretiennent, à maximiser la participation des individus, faire de la promotion, et de viser l'équité en matière de santé mentale. Suite à ces activités des politiques furent élaborés, adopté surtout au niveau de la contention et l'isolement, et sur l'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes et pour autrui, la loi p-38.001

### Participation sociale, citoyenneté active, resserrement des liens collectifs;

Le 26 août 2010 le RAIDDAT, déposa une pétition en présence de plusieurs membres lors d'une invitation de l'association des travailleuses et travailleurs accidentés de l'Abitibi Témiscamingue à venir rencontré le critique de l'Opposition officielle et député de la circonscription de La Prairie à l'Assemblée nationale du Québec, monsieur François Rebello. Le but de cette pétition était de demander une commission d'enquête publique sur les abus de pouvoir de la CSST et le manque de neutralité des professionnels de la santé. Le RAIDDAT a déposé une pétition de plus de 300 noms, de plus une lettre expliquant les réalités de la clientèle Santé mentale suite aux difficultés à faire valoir leur droit face au politique de la CSST lui fut remise en main propre.

## Rapport annuel 2010-2011

---

Réponse à de nouveaux besoins, innovation sociale.

Rouyn-Noranda, le 5 novembre 2010

Madame Solène Bernier  
Centre de femmes du Témiscamingue  
28, Notre-Dame de Lourdes  
Ville-Marie (Québec) J9V 1X9

Objet : Conférence du Programme Pairs-aidants réseau - Don

Madame,

Nous désirons faire suite à l'information transmise relativement à l'objet précité. Nous sommes heureux de participer à votre activité sous forme de don en vous faisons parvenir un chèque au montant de cent dollars.

Nous espérons que de nombreuses personnes participeront à votre conférence traitant de l'importance de la présence d'un réseau social dans le rétablissement des personnes vivant une maladie mentale.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Marguerite L. Richard  
Secrétaire réceptionniste

POUR : France Riel  
Coordonnatrice intérimaire  
Conseillère responsable  
en défense des droits

## Rapport annuel 2010-2011

---

UQAT

Bonjour,

Dans le but d'améliorer les stages, nous avons rencontré plusieurs organismes pour discuter des changements à effectuer. Cette tournée a été réalisée en novembre et décembre. Suite à ces discussions, certaines modifications sont apportées et s'appliqueront aux stages 2011-2012. Entre autres, les stages s'effectueront dans un seul organisme, où la stagiaire effectuera les activités et les tâches de son moniteur. Vu qu'il demeure, plusieurs autres préoccupations en suspens, nous vous invitons à venir travailler en coopération avec nous et à poursuivre nos échanges afin que cette transition s'effectue de façon satisfaisante pour tous.

Nous organisons donc une rencontre qui aura lieu le 8 février 2011 de 13h à 16 h 30 à l'UQAT au campus de Rouyn-Noranda. Nous souhaitons aborder avec vous les points suivants :

- les préoccupations ou questionnements qui demeurent;
- l'application des nouvelles modalités des stages;
- un partage de notre vision de l'arrimage du plan d'apprentissage de nos étudiantes à la réalité des milieux;
- l'élaboration d'un plan de travail avec vous concernant les autres préoccupations envoyées lors de la dernière communication.

Nous vous demandons de nous confirmer avant le 8 janvier votre présence, car nous devons réserver une salle suffisamment grande pour vous recevoir. Le numéro de local vous sera communiqué par la suite.

De plus, nous avons invité les superviseurs à une autre journée de travail qui aura lieu le 16 février concernant les outils et autres documents qu'ils utilisent lors des supervisions et des évaluations de stage. Il est possible que certaines superviseuses aient été oubliées dans notre envoi, nous vous prions de les informer si vous jugez nécessaire que certains participent à cette journée de travail.

## Rapport annuel 2010-2011

---

Nous vous remercions pour votre coopération,

Louise Mantha

Professeure en travail social

Responsable de la formation pratique (Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Mont-Laurier et Lévis)

Responsable de la gestion académique de la cohorte de Lévis

Département des sciences

du développement humain et social

Université du Québec en Abitibi -Témiscamingue

(819) 762-0971 poste 2463

Opinion sur les stages en travail social

Faire les trois modes (individuel, de groupe, collectif) au RAIDDAT

La RAIDDAT est en mesure d'offrir un stage (majeure ou mineure) en individuel par les nombreux dossiers à long terme, mais aussi par les demandes ponctuelles. Autrement dit, il est possible de faire des interventions de suivi avec du travail de dossier pour des situations plus complexes, mais il est aussi possible de faire des interventions ponctuelles où les démarches sont davantage des références ou de l'information. Le style d'intervention individuelle est aussi très variable par les rencontres pouvant se faire; au bureau, à domicile ou dans le milieu de vie de la personne, dans tout autre lieu « neutre » pour la personne, etc. De plus, il est très fréquent que le suivi d'un dossier nous amène à faire de l'accompagnement chez les professionnels entourant la personne ou encore dans des établissements de services gouvernementaux. Donc, il y certainement de l'intervention individuelle possible à faire pour tous les horaires et échéanciers.

La RAIDDAT est également en mesure d'offrir un stage (majeur ou mineur) auprès des groupes. Encore là, les choix sont multiples. Il y a la possibilité de construire une intervention de groupe du début que ce soit des groupes d'entraide, de soutien, d'information, mais aussi des groupes tâche et de sensibilisation. Sinon, plusieurs projets de groupe sont présents sans nécessairement être actifs en permanence. Il est donc possible pour un stagiaire de prendre un projet déjà élaboré et de le poursuivre tel qu'il est ou l'améliorer selon ses objectifs. L'ouverture et l'intérêt sont présents que ce soit au niveau des membres du RAIDDAT ou d'autres organismes communautaires. De plus, il faut reconnaître que la santé mentale en milieu de travail est un sujet très d'actualité. Sans m'avancer sur l'ouverture des milieux de travail en région, je suis d'avis qu'il y a beaucoup de travail à faire en ce sens et que la sensibilisation sur la santé mentale en milieu de travail est encouragée par le gouvernement et par la société en général.

## Rapport annuel 2010-2011

---

Finalement, la RAIDDAT peut aussi offrir un stage (majeur ou mineur) en collectif. Je pense bien que les possibilités sont innombrables. Encore une fois, il y en a pour tous les goûts et tous les horaires. Premièrement, la semaine de la santé mentale offre la possibilité de faire toutes sortes d'activités de prévention et de sensibilisation. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que la RAIDDAT est à l'étape de revoir son image. Avec ce contexte, la construction et la promotion de la nouvelle image amèneront sûrement de nombreuses actions collectives. Par exemple, le stagiaire pourrait être amené à; approfondir ses connaissances sur l'élaboration d'un site internet et se familiariser avec le web 2.0, organiser des conférences de presse ou encore des présentations devant des groupes de plusieurs tailles, prendre part à des tables de concertation ou participer à des colloques, effectuer une collecte de données par des questionnaires, des sondages téléphoniques ou des visites en personne, etc. Bref, comme je le disais, les possibilités sont infinies pour ce qui est de l'intervention collective.

Comme les trois modes d'intervention (individuel, de groupe, collectif) sont possibles au RAIDDAT et que l'ampleur de l'implication est flexible. La conciliation des trois modes dans un stage est très réaliste et faisable. Suite à cela, la capacité à prendre des stagiaires dépend surtout de la disponibilité pour la supervision de ceux-ci.

France Riel

RAIDDAT, directrice



# Rapport annuel 2010-2011

---

## Actions ou interventions contre l'exclusion et contre la pauvreté

Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue

**Rouyn-Noranda, le 10 février 2011,**

Monsieur Raymond Bachand  
Ministre du Revenu  
3800, rue Marly  
Dépôt 6.2.5, 6e étage  
Québec (Québec) G1X 4A5  
Par télécopieur : 418-643-7379  
Par courriel : cabinet@mrq.gouv.qc.ca

### **Objet : Dépôt direct obligatoire et crédit de solidarité**

Monsieur le ministre,

Nous avons appris que Revenu Québec imposera le dépôt direct pour le versement du crédit de solidarité. Ce crédit vise à aider les personnes en situation de pauvreté à faire face aux multiples hausses de tarifs qui auront lieu dans les prochaines années. Les personnes assistées sociales, entre autres, auront accès à ce crédit, étant donné la très grande pauvreté dans laquelle elles vivent.

Nous vous écrivons, au nom de RAIDDAT, Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue pour vous demander de faire en sorte que le dépôt direct ne soit pas obligatoire pour recevoir le crédit de solidarité. En effet, le dépôt direct comporte plusieurs avantages pour le gouvernement et il est pertinent d'encourager les citoyens et citoyennes à y adhérer. Cependant, il est inadmissible d'obliger les citoyens et citoyennes à adhérer au dépôt direct pour le versement de sommes auxquelles ils ont droit, surtout lorsqu'on sait qu'environ 8% des personnes à faible revenu du Canada n'ont pas de compte en banque. Rien ne nous assure que toutes ces personnes pourront s'ouvrir un compte en banque dans les prochains mois et cela pour plusieurs raisons.

## Rapport annuel 2010-2011

---

Tout d'abord, il n'est pas rare que des personnes assistées sociales se fassent refuser l'ouverture d'un compte de banque par toutes les institutions financière. D'autres personnes assistées sociales, qui vivent dans la rue, n'ont plus de carte d'identité puisqu'on leur a volé ou parce qu'elles ont été égarées; or, deux cartes d'identité sont nécessaires pour ouvrir un compte de banque. Les personnes assistées sociales ont déjà de la difficulté à couvrir leurs besoins fondamentaux avec leur maigre chèque d'aide sociale. Vont-elles devoir en consacrer une partie à la commande de cartes d'identité ?

Combien d'argent votre gouvernement évitera-t-il de verser aux personnes les plus appauvries de notre société avec cette exigence nouvelle? La fréquentation des banques alimentaires et des refuges atteint des sommets. Si votre gouvernement persiste dans son choix d'imposer le dépôt direct, les personnes qui n'ont pas de compte bancaire n'auront plus accès, à partir de juillet 2011, au montant qui était autrefois versé pour le remboursement de TVQ; elles seront encore plus pauvres et c'est inacceptable.

Merci de donner suite à notre demande et de faire en sorte que le dépôt direct soit volontaire pour le versement, par l'État, du crédit de solidarité.

France Riel

RAIDDAT, directrice

Copie conforme

Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen (télécopieur : 1-866-902-7130)

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (télécopieur : 514-987-1918)

Philippe Filion, attaché politique de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet (télécopieur : 418-643-2802)

# Rapport annuel 2010-2011



Montréal, le 16 février 2011

Madame France Riel, directrice  
Ressource d'aide et d'information en défense  
des droits de l'Abitibi-Témiscamingue – RAIDDAT  
8, rue Gamble Ouest, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2

**Objet : Dépôt direct obligatoire et crédit de solidarité**

Madame,

Au nom de la protectrice du citoyen, M<sup>me</sup> Raymonde Saint-Germain, j'accuse réception de la copie conforme de votre lettre du 10 février 2011 que vous avez transmise à M. Raymond Bachand, ministre des Finances et ministre du Revenu, concernant l'obligation d'adhérer au dépôt direct pour obtenir le Crédit pour la solidarité.

Je vous remercie de me faire part de ces informations, sur une question qui nous préoccupe et qui est déjà à l'étude au Protecteur du citoyen. Nous communiquons avec vous si des informations supplémentaires sont requises pour compléter notre analyse.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéphane Touchette  
Délégué de la protectrice du citoyen

ST/cr

RAPPORT STAGIAIRE

RAIDDAT

2010-2011



« La terre tourne, au bout de 24 heures, c'est un jour, et  
365 jours c'est une année. »

**11 Juin 2011**  
**Rouyn-Noranda**

## *Rapport stagiaire*

Le RAIDDAT a accueilli cette année trois stagiaires, deux femmes et un homme, effectuant leur dernière année de baccalauréat en Travail social. Il s'agit de France Bouthillette, Marie-Michèle Aubertin et Blaise Rodrigue. Ces stagiaires ont notamment fait rayonner le RAIDDAT au niveau de l'intervention collective en défense des droits par l'entremise de groupes d'entraide. De plus, ce stage leur a assurément permis de développer plusieurs compétences en temps futurs travailleurs sociaux. Ces compétences leur seront très utiles pour leurs interventions à venir.

D'emblée, les stagiaires ont permis d'offrir plusieurs cafés-rencontres aux membres du RAIDDAT. Cette idée, inspirée des cafés-échanges animés par Jean-François Delisle-Roy et Dominique Girard, a laissé place à plusieurs sujets de rencontre tels que : la victimisation secondaire, la stigmatisation, le logement, la médication et la contention. Pour la préparation des cafés-rencontres, les stagiaires ont sollicité la participation de Jean-François qui pouvait alors mettre à profit ses connaissances et apprentissages de ses rencontres antérieures. Les participants vinrent en grand nombre assister à ces cafés-rencontres et plusieurs d'entre eux étaient présents à chacune des rencontres. On peut affirmer sans l'ombre d'un doute que ses rencontres furent très appréciées des membres actifs ou sympathisants du RAIDDAT. Par ailleurs, un résumé de cette appréciation se retrouve dans la section vie associative du présent rapport annuel.

Également, les stagiaires ont permis de développer un nouvel atelier sur la santé mentale en contexte de travail. Cette réalisation permettra au RAIDDAT de poursuivre l'offre de cet atelier avec des outils spécialement élaborés pour celui-ci. Cet atelier offre aussi la possibilité au RAIDDAT de rejoindre les milieux de travail de la région afin de les sensibiliser sur l'employabilité des personnes ayant un problème de santé mentale. Sous l'angle de l'intervention individuelle, les stagiaires ont aussi fait profiter le RAIDDAT de leurs compétences d'intervenants en prenant à leur charge des dossiers personnels.

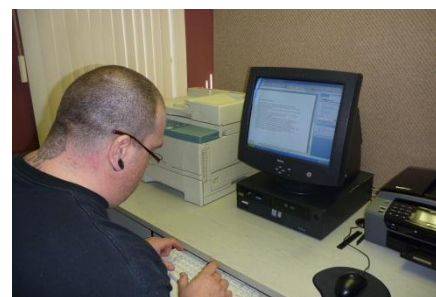
D'un autre point de vue, les stagiaires ont pu profiter pleinement de leur stage au RAIDDAT par un encadrement facilitant leurs apprentissages. Par leurs expériences d'intervention, de groupe ou individuelle, ils ont acquis une meilleure gestion des imprévus et des priorités. Cela leur a aussi apporté plus de connaissances sur le travail d'équipe, ainsi que sur l'élaboration, la planification et l'animation de groupe. De plus, ils ont pu s'initier à la gestion de projet et à toutes les interventions qui en découlent. Les stagiaires ont également pu explorer le rôle de conseillère au RAIDDAT et suivre les interventions au bureau, à domicile et en accompagnement sous la supervision de France Riel et de Lucie Simard. En outre, ce stage leur a permis de connaître davantage les problèmes de santé mentale, de même que les difficultés que peuvent vivre des personnes dont la reconnaissance de leurs droits est en jeu dans les démarches qu'ils ont à faire.



## Rapport annuel 2010-2011

Les apprentissages que les stagiaires ont pu faire pendant leur passage au RAIDDAT leur permettront certainement d'être mieux outillés pour leurs futures interventions. Les sujets ou les situations qu'ils ont goûtés au RAIDDAT feront partie de leur bagage d'expérience comme professionnel. Par le fait même, ils seront plus aptes à évaluer la notion d'urgence selon les demandes d'aide qu'ils recevront comme professionnel et les personnes qui en feront la demande seront mieux servies par cette meilleure gestion des priorités.

Dans l'ensemble, France Riel et Lucie Simard ont pu se faire une bonne idée de ce que demande la supervision de stagiaires. Ces stagiaires ressortent grandis de leur stage par l'éventail des projets et des interventions qu'ils ont réalisés. Par ailleurs, les stagiaires sont très reconnaissants de leur expérience au RAIDDAT et conseillent ce milieu de stage à tous les professionnels de la santé en devenir.





# Rapport annuel 2010-2011

---

Rouyn-Noranda, le 9 décembre 2010

## **Objet : Cafés rencontre**

Madame, Monsieur,

Dans le but de favoriser l'aide entre nos membres, nous sommes à organiser quatre cafés rencontre qui se tiendront au RAIDDAT du 18 janvier au 22 mars 2010. À chaque rencontre, un thème sera abordé.

Le nombre de participants étant limité à dix, nous demandons aux personnes désirant venir à ces rencontres de manifester leur intérêt auprès de notre secrétaire, madame Marguerite Richard en **téléphonant au RAIDDAT au numéro 819-762-3266.**

Toutes les rencontres auront lieu les mardis de 13 h 30 à 16 h. Les thèmes abordés seront les suivants :

- Le 18 janvier 2011: La victimisation secondaire;
- Le 8 février 2011: La stigmatisation;
- Le 1<sup>er</sup> mars 2011 : Le logement (mon appartement, mes droits);
- Le 22 mars 2011: La médication et la contention  
(Invitée : Madame Doris Provencher, présidente de l'AGIDD).

Ces rencontres seront animées par :

**Madame France Bouthillette**, stagiaire en travail social;

**Monsieur Blaise Rodrigue**, stagiaire en travail social;

**Monsieur Dominic Girard**, agent de communication.

MOT DES PARTICIPANTS (PROJET INTERAGIR)

RAIDDAT

2010-2011



« Une petite voix douce me parle et se mêle à ma pensée.  
Je l'entends dans ma tête comme un petit coup de vent.

**11 Juin 2011**  
**Rouyn-Noranda**

## *Rapport participant (projet interagir)*

À l'attention de l'Assemblée générale annuelle du RAIDDAT 11 juin 2011

### Bilan de mon expérience de travail au RAIDDAT

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je voudrais dire combien je trouve réconfortant et stimulant de me retrouver aujourd'hui en train de vous parler de mon expérience de travail depuis que je suis employé au RAIDDAT (01/2008). Je me considère très chanceux d'y avoir ma place, que l'on me respecte et que l'on me donne l'opportunité de démontrer mes capacités physiques et intellectuelles.

Au début, je dois dire que ce sont surtout mes capacités physiques qui ont été mises à contribution. J'ai fait du transport, du déménagement, du classement, quelques réparations et de l'entretien ménager. Ce qui m'exigeait, tout de même, beaucoup de constance et de concentration. Cela me semblait difficile à cause de ma médication. Je ne me sentais pas très utile et je n'avais pas beaucoup d'intérêt pour des choses importantes comme, par exemple, la connaissance des droits que défend le RAIDDAT. Pour moi c'était un jargon inassimilable.

Petit à petit, je dirais, malgré moi, j'ai acquis de la connaissance et l'intérêt est venu tout seul lorsque je me suis occupé d'ateliers avec des groupes membres du RAIDDAT sur des thèmes diversifiés. Avec l'aide d'une nouvelle Directrice, Madame France Riel, et d'un stagiaire en travail social, Monsieur Blaise Rodrigue Ngoune, je me suis révélé plus sensible à moi-même et aux autres. Les débats dans les ateliers sur les préjugés, les tabous, les médicaments, la défense des droits ont donné lieu à plusieurs réflexions sur les pratiques en santé mentale.

Dans mon milieu de travail, les revendications des usagers et des usagères des services sociaux sont abondantes. Je fréquente le Pont de Rouyn-Noranda, organisme en milieu de jour pour les personnes ayant une problématique en santé mentale. J'ai reçu des confidences de personnes démunies et désespérées de vivre avec une telle maladie et autres problèmes adjacents. Des gens qui vivent à l'écart et qui subissent des tourments face aux préjugés sur la maladie mentale et parfois à l'insuffisance de soins.

J'avais déjà le projet d'écrire un livre sur ma propre vie comme personne avec un diagnostic. Après réflexion, je me suis dit que nous pourrions être plusieurs à témoigner et que ce serait là un moyen de laisser s'exprimer ceux qui vivent avec un trouble de santé mentale.

## Rapport annuel 2010-2011

---

J'ai posé une annonce et j'ai eu la surprise de rencontrer des personnes particulièrement intéressées à participer à la création d'un recueil. Avec Blaise et France B, nous avons préparé des activités avec de la documentation sur les thèmes choisis et nous avons fait des cafés-échanges. C'était lancé ! Je pouvais recueillir les témoignages et travailler à en faire un livre. Tous ceux et celles qui ont consenti à dévoiler un pan douloureux de leur vie se sont sentis bien après la rencontre « thérapeutique ». Personne n'a été traumatisé après l'exercice.

Pour moi c'était de m'impliquer dans une grande aventure. J'ai donc fait une récolte de 24 témoignages! Mais ce n'était pas suffisant pour un livre. Il me fallait avoir une idée captivante.

Je connais personnellement Norbert Lemire et je lui ai demandé de faire des illustrations dans mon livre. Il m'a répondu que les participants pouvaient faire eux-mêmes leur propre dessin, mais il a accepté de faire la page couverture. Il s'est offert pour donner un atelier aux personnes qui accepteraient de venir. Nous avons monté la salle avec des toiles et des chevalets pour que tout le monde dessine. Nous avons acheté le matériel pour l'activité : des pinceaux, des toiles et de la gouache. Norbert Lemire a animé l'atelier et il nous a accordé une aide précieuse. Ce qui fait qu'une exposition des toiles aura lieu à la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda durant la semaine de la santé mentale du 2 au 7 mai 2011.

Cela s'est produit grâce aux gens du RAID DAT qui m'ont encouragé : Madame France Riel pour son appui total dans cette création. Et pour l'aide de Blaise Rodrigue Ngoune et de Michelle Aubertin. Avec cette stagiaire en travail social, je me suis trouvé engagé dans son projet traitant de l'employabilité.

Ce qui a permis l'édition de L'Avis mental par l'Abc de l'édition, Lyne Fortin de Destor et Le Canapé communication visuelle « conception graphique, montage et couverture).

Description de mes activités à l'extérieur:

- 1- Conférence avec les étudiants en technique policière au Cégep de Rouyn-Noranda (2010-2011).
- 2- Conférence avec les étudiants en travail social à l'UQAT, qui se sont montrés très attentifs à ce que j'avais à dire.
- 3- Entrevue à la Radio, CHUN-FM
- 4- Rencontre avec le journaliste de l'Abitibi-Express, très sensible à ce qui touche à la maladie mentale.

## Rapport annuel 2010-2011

---

Ces rencontres avaient pour but de sensibiliser les étudiants en technique policière et en travail social sur les différentes étapes que traverse une personne atteinte d'une maladie mentale : le constat de la maladie, le déni, l'obligation de l'hospitalisation; la compréhension de sa maladie, la rencontre avec le psychiatre, les soins, et l'acceptation qui peut être à long terme. L'acceptation qui mène à la compréhension de sa maladie, à la décision de vivre avec, et à la volonté de vivre le mieux possible en s'intégrant dans une vie sociale par le travail et en ayant recours aux services de soins qui s'offrent aux personnes atteintes.

J'ai parlé de mes psychoses, de ma réaction lorsque j'ai eu à subir l'intervention policière, de mes hospitalisations, de la souffrance de se retrouver tout seul avec soi quand on s'est perdu de vue.

J'ai pris conscience que des jeunes policiers pouvaient avoir une approche avec des personnes atteintes et en crise tout à fait humaine et diplomate. C'est une bonne préparation à ce qui peut arriver lorsqu'il faut intervenir auprès d'une personne schizophrène, par exemple. La force n'est pas toujours nécessaire et il faut juger les situations de crises pour maîtriser la personne avec des moyens non violents comme le dialogue entre l'autorité (la police) et la personne en crise. C'est complexe, mais parfois les mots sont plus forts qu'une intervention physique.

J'ai eu droit à une ovation!

Tout ce que j'accomplis et le support que je reçois des gens dans mon milieu de travail me permettent de bien cheminer dans le cadre de mon poste au RAIDDAT. Le fait d'avoir un travail a grandement contribué à l'amélioration de mon état. L'occupation dans un travail que j'aime me permet d'avoir un équilibre mental que je trouve très agréable ! Je peux enfin vivre en paix, moins perturbé par les angoisses à cause de ma maladie.

Cette expérience acquise des rencontres et mes propres réflexions m'ont permis de voir ma maladie comme une «chose importante» dont je dois prendre soin et non pas comme une déficience mentale. Toutes les bonnes choses qui m'arrivent depuis la réalisation de mon projet de livre font que je sens que je peux vivre enfin normalement : être bien avec ma famille, mon travail et avoir de l'ambition pour toujours aller plus loin. Aujourd'hui je me sens très bien et je remercie la vie de m'avoir donné le goût de la vivre et de la partager avec ceux que j'aime. MERCI.

« Un des graves problèmes pour les malades mentaux est celui de leur insertion sociale. »

Le livre est un projet rendu à terme qui permettra de démystifier certains tabous, qui fera connaître la maladie mentale sous un angle plus positif et qui invitera la population à se renseigner davantage. Il fera connaître le RAIDDAT qui travaille dans le sens de vaincre la maladie et ses tabous.

Jean-François Delisle-Roy  
 Responsable du projet L'Avis mental.



# Rapport annuel 2010-2011

## Album photo atelier peinture avec Norbert Lemire



Jean-François Delisle- Roy



## Rapport annuel 2010-2011

---

Compte-rendu de l'atelier de peinture du 26 novembre 2010 avec Norbert Lemire, artiste peintre.

Il y eut d'abord l'arrivée d'une dizaine de personnes, des participants-es qui ont eu la générosité de permettre au Raiddat - via mon projet RECUEIL DE TÉMOIGNAGES - de recueillir leur témoignage face à leur problématique en santé mentale.

Chacun-e a choisi sa place et s'est retrouvé-e devant une toile, deux pinceaux et des contenants de gouache.

Norbert Lemire fut présenté au groupe. Certains le connaissaient.

L'exercice a tout de suite commencé. Sur sa propre toile, le peintre a mélangé les couleurs pour démontrer au groupe qu'il est possible de produire toutes les couleurs qui existent en se servant des trois couleurs de base : le rouge, le jaune et le bleu. Exemple : le rouge et le jaune donnent l'orange.

Puis il nous a dit de bien remplir notre toile et d'y mettre beaucoup de couleurs. Quand tout le monde a été prêt, nous avons commencé notre dessin. Nous étions libres de faire le dessin de notre choix. L'inspiration du moment et c'est parti!

Il y a eu des questionnements sur l'application du pinceau et le choix des couleurs. Des questions comme « comment faire mon chien, mon bonhomme, mon soleil? » Lorsque quelqu'un-e avait besoin d'aide, Norbert leur apportait son soutien. Il a été très aimable et très généreux. Nous l'avons remercié. À la fin de l'atelier, il y a eu des bons commentaires et tout le monde a bien aimé l'atelier. Monsieur Norbert Lemire a parlé d'un vernissage de ces peintures. Ce qui n'est pas rien !

Je suis très heureux de cette rencontre. C'était chaleureux et réconfortant.

Jean-François Delisle-Roy

Agent de communication

RAIDDAT, le 30 novembre 2010

PERSPECTIVES D'ACTION ET PRIORITÉS 2011-2012

RAIDDAT

2010-2011



« La vie c'est un arbre. Un enfant qui se développe. Moi, je ne veux pas d'enfants de peur qu'ils soient malades comme moi. »

**11 Juin 2011**  
**Rouyn-Noranda**

# Rapport annuel 2010-2011

---

## *Perspectives d'action et priorités 2011-2012*

### Actions systémiques:

- Accentuer la vigilance de l'organisme quant aux pratiques psychiatriques en centre hospitalier.
- Mener des actions systémiques pour réduire les pratiques qui ne respectent pas les droits des personnes, notamment en matière d'isolement et de contention dans les institutions et dans les ressources d'hébergement.

### Vie associative:

- Organiser des rencontres régulières d'usagers dans leur milieu et à l'échelle régionale.
- Produire un recueil de situations réelles que les usagers ont vécues, et tout mettre en œuvre pour la publication.
- Questionner le milieu et proposer une réflexion critique sur les pratiques de réseau intégré de services, en lien avec le respect des droits.
- Être présents dans les organismes de Santé mentale de la région dans le but d'assurer une meilleure disponibilité pour la défense des droits. Organiser des rencontres d'information sur différents thèmes sur les droits.

### Communications:

- Mise en œuvre du bulletin du RAIDDAT (journal) et mise à jour du site Internet du RAIDDAT.

### Défense des droits:

Déploiement de campagnes d'information pour que le RAIDDAT soit plus connu dans les milieux actuellement moins couverts, soit, Amos et Ville-Marie.

Poursuite des démarches engagées avec le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de l'Or et les autorités de l'hôpital de La Sarre.

Maintenir une disponibilité de services continus d'aide et d'accompagnement, selon la mission de l'organisme, malgré les budgets restreints.

Tout mettre en œuvre afin d'assurer une formation continue en droit pour les conseillères.

Consolider la formation donnée aux administrateurs du RAIDDAT.

## PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2011-2012

RAIDDAT

2010-2011



« J'avais des hallucinations : tout devenait gris, noir,  
blanc et brillant. Aujourd'hui je suis stable. Je me dis : «  
On est mieux n'est-ce pas?» »

**11 Juin 2011**  
**Rouyn-Noranda**

**Prévisions budgétaires 2011-2012**

**RAIDDAT**

**Revenus**

SACA	88 305,00
MSSS	71 138,00
Subvention Intégration au trav.	5 000,00
Projets Interagir	3 000,00
Remboursement de taxes et autres	5 000,00
Autres revenus	100,00
<b>Total des revenus</b>	<b>172 543,00 \$</b>

**Dépenses**

Salaires et avantages sociaux	130 000,00
Recrutement de personnel	800,00
Loyer	14 000,00
Assurances, cotisations, taxes, licences	1 600,00
Téléphone et communications	7 000,00
Électricité et chauffage	3 000,00
Papeterie et dépenses de bureau	3 500,00
Vie associative (CA, comités, formations etc)	10 000,00
Frais de déplacement employés	5 000,00
Documentation	500,00
Promotion, publicité et publications	2 000,00
Équipement et immobilisation	1 000,00
Événements spéciaux	5 000,00
Formation des employés incl. Colloques	2 000,00
Honoraires professionnels	2 000,00
Frais bancaires	120,00
Formation des usagers incl. Colloques	3 000,00
Assemblée générale	700,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>191 220,00 \$</b>

**Surplus** ou déficit 18 677,00 -

**Solde au 31 mars 2011** 22 788,09

Solde au 31 mars 2012 4 111,09